

C. L'évolution des représentations de ce paysage

Il suffit d'énoncer le nom d'un lieu pour que **de multiples images nous viennent en tête**. Ces images sont une illustration du paysage ; composée d'un cadre, d'une vue, d'une perspective. Le raconter fait appel à nos connaissances, nos expériences, nos besoins et nos modèles de pensées²⁰.

L'analyse de ces récits permet de mieux comprendre quels sont les déterminants des perceptions et des représentations sociales (ou connaissances courantes partagées) de notre environnement. Il mesure la compréhension du paysage comme processus évolutif et met en avant les facteurs de valorisation identifiés par leurs observateurs.

C'est ainsi que, questionnant la sensibilité des paysages de l'Indre-et-Loire au motif de l'éolien, nous abordons ci-après le paysage, son évolution et ses enjeux, à travers **l'analyse du récit de différents acteurs du territoire** ; habitants, élus, techniciens, érudits, représentant une diversité d'habitants et de manières d'habiter l'Indre-et-Loire.

1. La prédominance et la permanence du paysage patrimonial

a. Des territoires perçus de l'Indre-et-Loire

Le territoire de l'Indre-et-Loire est associé à la Touraine. Ainsi, les personnes interviewées retiennent **une unité identitaire et paysagère englobant l'ensemble du département**.

Au-delà, chacune retient **des particularités et une diversité de paysages selon des secteurs**. Ces sous-unités se rapprochent du découpage administratif par communauté de communes. Là, il est intéressant de noter que le nom des nouvelles communautés de communes contient le nom « Touraine » associé à l'unité géographique prédominante du territoire communautaire. (Voir aussi « L'identité de nouveaux territoires » au chapitre « Les autres dynamiques du territoire »).

La ville de Tours et son agglomération sont considérées en tant que métropole. Les personnes observent l'importance et l'expansion périurbaine de la ville-centre. Éloignés de l'agglomération, **quelques pôles secondaires** et de petits pôles intermédiaires sont considérés en tant que ville. Chinon, Amboise et Loches sont les plus fréquemment citées.

b. Caractères et valeurs associées aux paysages

Les qualificatifs retenus relatent **un caractère préservé** du paysage de l'Indre-et-Loire. Certains observateurs s'émerveillent d'une permanence et intemporalité du paysage qui les rapprochent de personnages illustres qui, bien avant eux, les ont admirés et décrits tels qu'ils les voient aujourd'hui. D'autres le ressentent comme une moindre dynamique ; qualifiant de figés ou endormis ces paysages.

Les paysages sont d'abord touristiques ; leur valeur est associée à l'importance de la fréquentation touristique. Aussi, la plupart des acteurs des collectivités interviewés soulignent leurs investissements pour élargir l'offre touristique au-delà des châteaux emblématiques du Val de Loire, notamment par des aménagements de circuits invitant à parcourir des paysages, s'attarder à des endroits et découvrir d'autres lieux.

Vient ensuite la valeur patrimoniale. Plusieurs personnes racontent, lorsqu'ils parlent de leurs paysages, les rois qui ont construit ou séjournés en Touraine. Plus souvent, la seule évocation d'un classement, au titre de ses qualités bâties ou naturelles, suffit à justifier la valeur patrimoniale du paysage. Ce classement perçu déborde parfois des limites de son périmètre effectif ; c'est en particulier le cas autour du Val de Loire classé au Patrimoine Mondial.

Enfin les paysages sont marqués par **leur valeur identitaire**. Ils sont clairement associés aux territoires qu'ils évoquent aux acteurs rencontrés qui parlent de singularités de lieux et de particularités des territoires qu'ils nomment.

• Caractéristiques de l'échantillon des personnes interviewées

L'échantillon des personnes interrogées représente l'ensemble des collectivités communautaires du département. Il conjugue une diversité d'âge (avec 33 % d'inactifs contre 29 % pour le département) et une variété d'origine (29 % ne sont pas natifs du département). Les femmes y sont néanmoins sous-représentées (avec 14 % contre 49 %).

Liste des acteurs du département interviewés dans le cadre de la présente étude de faisabilité du développement de l'éolien en Indre-et-Loire (en novembre et décembre 2017)	
15 Organismes	21 Représentants
10 Communautés de Communes	• 9 présidents
	• 1 vice-président en charge de l'Urbanisme et de l'Energie
	• 1 vice-président délégué du Développement Economique
	• 1 Chargée de Développement Economique
Communauté d'Agglomération	• 1 directeur adjoint des services techniques, chargé du pôle Environnement et Cadre de vie
	• 1 directeur du pôle Développement Durable
	• 1 directeur de l'Energie au sein du pôle Energie, Bâtiments, Logistique
Chambre de Commerces et d'Industries	• 1 élue, responsable de l'Aménagement Territorial et du Développement Immobilier
	• 1 responsable de l'Aménagement du territoire et du Développement Immobilier
Chambre d'agriculture	• 1 élu, membre de la commission Urbanisme et responsable de la commission Energies
	• 1 responsable de la Commission Urbanisme
Agence Départementale du Tourisme	• 1 directeur
Association des Biens Français du Patrimoine Mondial	• 1 président

²⁰ Atlas des paysages de l'Ille-et-Vilaine – Perceptions et représentations sociales des paysages du département - Myriam Vinagre, Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, 2013

« À sa droite, le voyageur embrasse d'un regard toutes les sinuosités de la Cise, qui se roule, comme un serpent argenté, dans l'herbe des prairies auxquelles les premières pousses du printemps donnaient alors les couleurs de l'émeraude. À gauche, la Loire apparaît dans toute sa magnificence. Les innombrables facettes de quelques roulées, produites par une brise matinale un peu froide, réfléchissaient les scintillements du soleil sur les vastes nappes qui déploie cette majestueuse rivière. Çà et là des îles verdoyantes se succèdent dans l'étendue des eaux, comme les chatons d'un collier. De l'autre côté du fleuve, les plus belles campagnes de la Touraine déroulent leurs trésors à perte de vue. Dans le lointain, l'œil ne rencontre d'autres bornes que les collines du Cher, dont les cimes dessinaient en ce moment des lignes lumineuses sur le transparent azur du ciel. » (*Extrait de Scènes de la vie privée, la femme de trente ans, Honoré de Balzac, 1832*) »

« Pour peu qu'on y prenne garde, disait-il, le sol, avec ses calmes accidents, sa végétation éclectique, sa richesse modérée, le soule contour de ses coteaux, la surprise égayante de ses vallées nombreuses, présente les mêmes caractères que son ancienne architecture. On n'en sent point communément le charme au premier contact, on croit ce pays « ordinaire ». C'est un visage qui ne frappe pas par des traits saillants ; ... ce n'est pas le pays des opulentes couleurs, ni des ombres tragiques, ni non plus celui des grâces convenues : ... c'est le pays du dessin français ... S'il est un coin classique en France, plus peut-être que l'Île-de-France, un peu grande dame, c'est la Touraine en ses régions modestes. » (*Extrait de Paysages et Pays d'Anjou, René Bazin citant René Boylesve, 1926*) »

« Depuis Tours surtout, rien de lus riant, qui sente mieux le bien-être et la vie facile. De belles prairies, de riches cultures, des arbres fruitiers, des peupliers en lignes ; ça et là, des maisons tranquilles. Le chanvre, le blé, les fruits abondent ; lus de sarrasin, comme en Bretagne. Ce qui achève la douceur et la gaieté du pays, c'est le ciel ; on commence à prévoir le ciel du Midi, velouté, d'un bleu rayonnant tout imprégné de lumière, semblable au plus précieux cristal. Cette belle couleur riante et caressante donne une apparence de bonheur aux arbres, aux longs espaces de champs fructueux ; le paysage entier a l'air d'un jardin, non pas exact, divisé, savamment utilisé comme l'Angleterre, mais cultivé un peu à l'aventure, avec des négligences, sans que cet heureux laisser-aller de l'homme diminue la prodigalité du sol. Quelques châteaux blancs, à jolies tourelles, biens posés comme des pigeons dans la verdure, élèvent leurs toits bleus, pointus, et des hauteurs regardent la plaine. » (*Extrait de Carnets de voyage, notes sur la province, Hyppolyte Taine, 1897*) »



Fig. 133 : St-avertin - route de Larçay - Le point de vue du Touring-Club sur le Cher - Henry breux, phototypie, entre 1903 et 1909 - Source : Archives Départementales

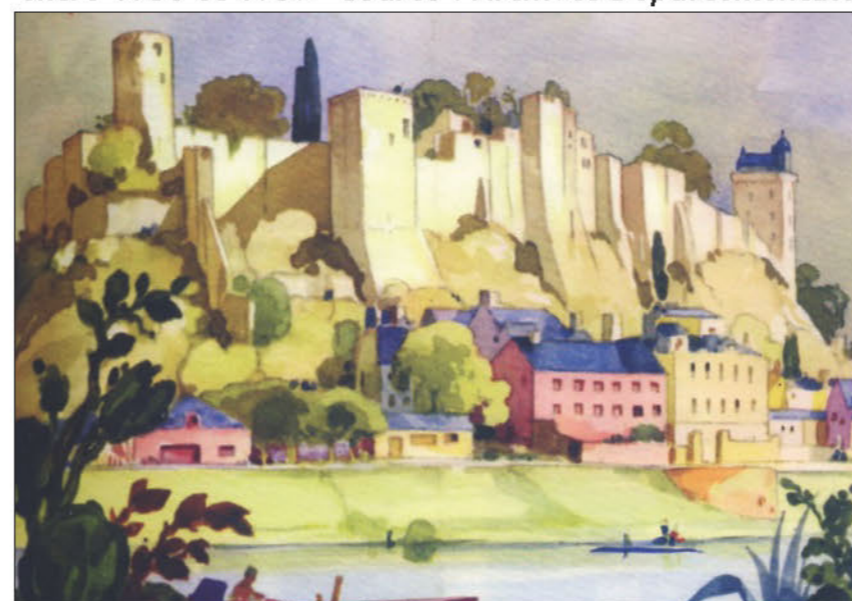


Fig. 134 : Dessins de Jean Mercier utilisé en 1995 par le Comité Départemental du tourisme - Source : Archives Départementales



Fig. 135 : Quelques images de l'Indre-et-Loire à partir d'un moteur de recherche sur Internet



Fig. 136 : Affiche publicitaire éditée par Lucien Serre et Cie, chemin de fer de Paris à Orléans - Dessin de Charles-Jean Halo, dit ALO - Source Archives Départementales

2. Des lieux et objets de paysage

a. Des lieux de paysages

L'Indre-et-Loire dans sa globalité est rapproché d'une **unité de lieu nommée : La Touraine**. Peu se réfèrent à l'ancienne province, et ceux qui le font l'évoquent pour la distinguer de celles de l'Anjou ou du Berry. La Touraine signifie un espace, un temps et un esprit singuliers à l'échelle du département.

Les acteurs rencontrés définissent la Touraine selon trois notions : **le Jardin de la France, la Renaissance et l'Art de vivre**. La première notion distingue un climat particulièrement tempéré, une bonne pluviométrie et des sols riches, la deuxième, un environnement naturel magnifié par l'homme à des fins de contemplation, la contemplation d'un espace hors du temps, le troisième, les vignes et les forêts qui, à travers la qualité des produits de terroir et les plaisirs de la promenade, la cueillette et la chasse, rapprochent l'homme d'une harmonie recherchée dans son rapport à la nature.

Au-delà de cette unité, **le Val de Loire** est relevé en tant que lieu de paysage. Son seul classement au Patrimoine Mondial de l'humanité suffit à le distinguer. Aussi, la plupart des personnes interviewées s'attardent peu à décrire ce paysage entendu. Certaines évoquent néanmoins l'importance de la communication développée afin de valoriser et promouvoir le Val de Loire. Elles relatent et s'intéressent à une offre touristique étendue à des pratiques de pleine-nature (*randonnée, vélo*) et des circuits au-delà de la route et de la visite des châteaux de la Loire.

Vient ensuite **la distinction d'un paysage du nord et du sud du département** ; par le climat, le sous-sol, les matériaux de construction, les toitures. La limite, commune, est constituée par le paysage emblématique et partagé du val de la Loire.

Enfin des sites particuliers sont évoqués. Ils diffèrent selon le lieu d'habitation des personnes interrogées. Ils apparaissent comme **des morceaux choisis de cet ensemble** ; ils sont décrits comme des lieux cachés, sensibles, parfois fragiles, qui se découvrent. Cette découverte passe par une curiosité et une initiation pour lesquels il faut prendre du temps ; le temps d'un parcours et d'une visite singuliers.

b. Cadres et objets des paysages

Les vallées cadrent et délimitent les paysages racontés par les acteurs rencontrés. **Les fleuves et les rivières** qui les ont dessinées y sont essentiels et souvent centraux. Si les cours d'eau sont eux-mêmes parfois décrits, leurs observateurs retiennent l'ensemble de leur vallée ; ils parlent des rives, du lit et des versants.

Les paysages de et depuis ces versants, souvent appelés collines ou coteaux, sont soulignés. La description, de leur pente ou de leur roche, apparente, de leur culture, essentiellement viticole, rend compte d'un paysage peu bâti (*ou participant d'un bâti insolite à l'image des troglodytes*) et relativement permanent. Mais surtout, ces versants rapprochent des horizons où les éléments naturels comme les éléments constructions semblent dialoguer, se répondre. Ils offrent au regard la lecture d'une harmonie, parfois étonnante, entre ces éléments.

Les châteaux sont une figure emblématique du paysage de l'Indre-et-Loire. Leurs photos apparaissent sur presque tous les supports de communications qui l'évoquent. Ils sont aussi les premières images du territoire obtenues lors d'une recherche sur Internet. Considérés parmi les Châteaux de la Loire, ils sont rapprochés du classement au titre du Patrimoine Mondial. Leurs valeurs touristiques et patrimoniales étant ainsi avérées, la seule évocation de leur nom suffit. Les châteaux forteresse au cœur des cités sont les plus souvent cités ; la forteresse royale de Chinon, celle de Loches, le château d'Amboise, puis celui de Langeais. Les châteaux d'agrément sont aussi distingués ; ceux de Chenonceau, Blois, Richelieu, ceux de Luynes, Villandry, Azay-Le-Rideau, mais aussi de petits châteaux ou manoirs. **L'image de ces châteaux intègre leur environnement immédiat dont l'étendue perçue semble croître de façon inverse à la notoriété de l'édifice ; des jardins à la forêt, du site au parcours.**

La perspective des châteaux est envisagée depuis où on les voit, mais aussi depuis ce qu'ils donnent à voir. Réalisés également avec cet objectif, les châteaux **cadrent et soulignent des perspectives lointaines**. Elles sont d'autant plus valorisées qu'elles sont perçues comme étant préservées ; à l'image des paysages qu'ils donnaient à voir à leurs illustres locataires.

Au-delà des éléments des paysages de vallées, précédemment évoqués, **les forêts** sont également objet du paysage de l'Indre-et-Loire. La forêt dessine un horizon arboré, dans des espaces souvent traversés, en voiture. Pour les navetteurs, les massifs forestiers

« Si vous vous asseyez et que vous contemplez ce que vous avez devant vous, c'est exactement ce que Rabelais voyait il y a 500 ans. Ça n'a pas changé. Il n'y a pas d'altération, pas de ligne électrique ; il n'y a rien qui a dénaturé ce paysage. »

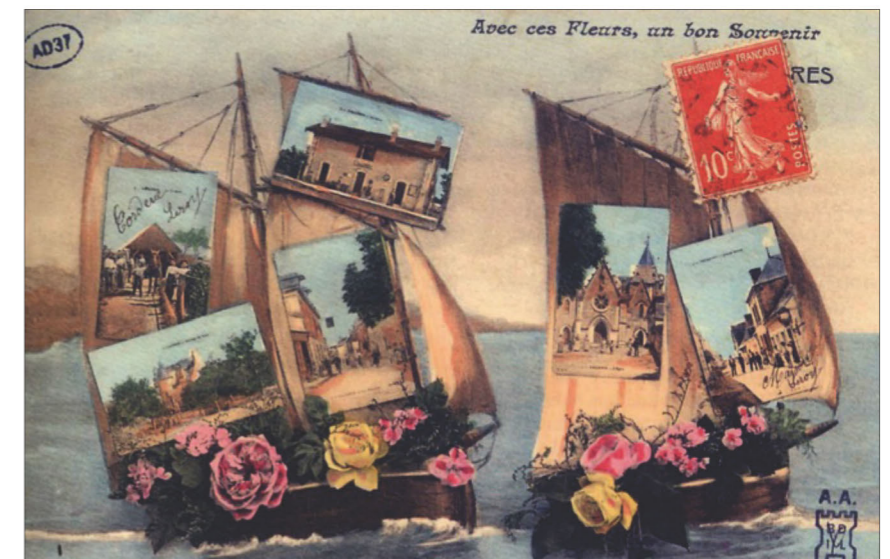


Fig. 137 : Anonyme, phototypie colorisée au pochoir par l'intermédiaire de tampons encreurs, début XXe siècle - Source : Archives Départementales

« Vous êtes sur une route et vous tombez sur un château, sur une ferme qui a une ampleur inattendue ; des richesses que l'on découvre presque au hasard, même au hasard ! »



Fig. 138 : Couverture de Notre Touraine, magazine du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

• Des représentations sociales des paysages

Les paysages émanent des représentations sociales. Nos sensations et interprétations immédiates d'un cadre et des éléments de composition d'un espace sont fonction de notre vécu et de nos connaissances. Ces connaissances procèdent essentiellement du sens commun, c'est-à-dire d'une connaissance courante (et non scientifique) élaborée à travers l'éducation, la tradition et la communication sociale (véhiculées par les rencontres, réunions et médias).

symbolisent de véritables passages au-delà de l'urbain tourangeau. Le Parc Naturel Régional, à l'ouest, et le paysage des gâtines, au nord et au sud du territoire départemental, sont distingués. La forêt évoque la proximité d'un milieu de nature préservé. Elle revêt néanmoins un caractère privé, de par la propriété privée du foncier, mais aussi par des pratiques de loisirs (*promenade, cueillette, chasse*) en famille, entre amis, mais surtout entre connaisseurs. Les forêts sont aussi rapprochées de l'histoire et du maintien de la pratique de la chasse. Ceux qui en parlent soulignent que cette activité reste un facteur d'attrait du territoire.

Enfin, les acteurs rencontrés retiennent **les hameaux, ou villages**, qui se dévoilent dans leur environnement. La verticalité de leur silhouette particulière apparaît comme un repère de la présence humaine dans un espace, éloigné de l'agglomération, perçu comme isolé. Les différents matériaux de construction des façades et des toits des habitations les attachent à la terre dont ils semblent s'extraire. Là encore, le bâti dans cet environnement dont l'espace et la végétation figurent la prédominance de la nature, interpelle, intrigue, rassure ; parce qu'il raconte une harmonie encore visible entre nature et culture.

3. Vecteurs et dynamiques des paysages

a. Les principaux vecteurs de paysages

De par les perspectives qu'il impose, **le relief** est à la fois objet et vecteur de paysage. L'observateur y est d'autant plus sensible qu'il le considère comme naturel, façonné par le temps et unique en son lieu.

Les paysages évoqués se découvrent le plus souvent à partir de la route ; d'abord à partir de **leur visibilité dans un parcours**. Dans ce sens, le large maillage départemental de routes secondaires, départementales et communales, est apprécié. Les acteurs soulignent l'investissement récent des collectivités pour le développement **des voies douces, terrestres, mais aussi fluviales**, qui ouvrent des perspectives de découvertes dépaysantes, tant par la mise en situation de l'observateur dans une activité de sport ou de détente de plein air, que par la révélation de lieux plus insolites du territoire. Ici, ils mettent en avant les vallées plus que des plateaux, les voies qui suivent le relief, en particulier celles parallèles aux fleuves et rivières, plus que celles qui le traversent.

Ils différencient **ces voies secondaires** des grandes voies de circulation qui, elles, ne se trouvent plus vectrices de paysage. Ces dernières servent un objectif de déplacements rapides et à cette fin se détachent de l'espace qu'elles traversent. Ainsi, **l'autoroute A10 n'est ni objet ni vecteur de paysage, elle figure une coupure dans le paysage du département. Ses moindres ouvertures paysagères sont remarquables** ; c'est le cas de l'arrivée sur Tours souvent commentée. Aussi, engagées sur cette voie, plusieurs personnes racontent être surprises de ne plus savoir exactement où elles se trouvent. La concentration d'une urbanisation récente le long de cette voie détachée du paysage semble d'ailleurs peu l'impacter (*cf. chapitre suivant sur « les éléments modernes »*). Aussi, bien qu'elle soit la première porte d'entrée sur le territoire départementale depuis le nord, et principalement Paris, les acteurs interrogés conseillent aux touristes de quitter plus tôt l'autoroute (*au niveau de la sortie de Château-Renaud*) pour découvrir le paysage patrimonial de la Touraine. Dans ce parcours, bien sûr, ils privilégient **la route touristique depuis la levée de la Loire** d'est en ouest.

La culture est un autre vecteur des paysages de l'Indre-et-Loire. **Le classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité** par l'UNESCO participe de sa prééminence dans la lecture du paysage de l'Indre-et-Loire. Ce classement reconnaît la qualité d'un ensemble constitué de sites et de parcours ; de paysages patrimoniaux. **La promotion de terroirs**, notamment labellisés, relève la qualité des espaces de culture, à l'image des vignobles autour desquels se développe un tourisme spécifique. Les acteurs rencontrés se réfèrent à **l'histoire de France** pour parler de leurs paysages de l'Indre-et-Loire ; ils parcourent la Préhistoire et l'Antiquité à travers les lieux de fouilles archéologiques, le Moyen-âge et la Renaissance avec les châteaux forteresse et les châteaux d'agrément, les deux Grandes Guerres et l'après-guerre avec l'empreinte du déclin puis la reconstruction de la Touraine. Certains citent d'illustres artistes (*plus que des œuvres*) qui ont magnifié ces paysages.

Au-delà de la culture, **la communication**, touristique entre autres, apparaît également comme un vecteur fort du paysage de l'Indre-et-Loire. Les acteurs du tourisme déploient l'offre touristique au-delà du réseau des châteaux et communiquent de plus en plus la découverte, à travers le parcours, d'un territoire unique. Les représentants des collectivités soulignent leur effort financier pour la valorisation de l'attrait touristique du territoire, la prise en charge de la compétence Tourisme par les communautés de communes, la création de circuits et la sensibilisation aux éléments de patrimoines à l'échelle de ces territoires.

b. Les dynamiques de paysages

Parmi les dynamiques de paysages, les acteurs interviewés parlent d'abord **la valorisation des cours d'eau**. Ils évoquent l'aménagement des rives, par des pistes cyclables ou des chemins piétons, des lieux d'observation ou d'activités. Ils rapportent le développement d'activités nautiques. Ils observent, à travers le développement de pratiques de plein air, la valorisation d'une expérience physique du paysage. Au sein du Val de Loire, plusieurs notent aussi l'évolution d'une urbanisation moderne qui jadis tournait le dos aux caprices du fleuve et aujourd'hui se retourne sur ses perspectives paysagères.

Les acteurs considèrent également **le renforcement des protections des paysages existants** de l'Indre-et-Loire. Ils soulignent la définition et la réglementation stricte des zones inondables et des continuités écologiques. Ils retiennent les contraintes de construction des Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) et de gestion des cours d'eau (*en particulier le dé-barrage de rivières*) ; qui limitent l'exploitation des aménités liées à la proximité des cours d'eau. Interpelés par la DRAC sur la question de l'implantation d'éoliennes, ils citent aussi les contraintes de préservation de la qualité des covisibilités de monuments classés qui leur semble, si ce n'est discutable, discutée à travers différents exemples récents qui ont concerné le département.

S'ils parlent d'une certaine permanence du paysage de l'Indre-et-Loire à travers ses éléments patrimoniaux, ils apparaissent sensibles à **la transformation du paysage agricole**. Elle est plus souvent relevée par les personnes résidant au sud du département qui distinguent le plateau agricole au centre du département (*correspondant à l'unité paysagère de l'Atlas des paysages de l'Indre-et-Loire « Les plateaux agricoles du centre Touraine*). L'étendue de son horizon rend compte de l'évolution récente de l'agriculture où la spécialisation et l'uniformisation de la production ont engendré la rapide disparition des petites parcelles bocagères pour laisser place à de grands espaces et de larges horizons de cultures. Ceux qui s'attardent à décrire ce paysage en retiennent l'alternance des couleurs des cultures céréalières, changeantes au fil des saisons. Là où les arbres ont disparu, les rares éléments de verticalité sont sublimés. Tandis que les corps de ferme se diluent et perdent leur vocation agricole avec l'implantation de tiers dans les hameaux, les silos et quelques grands bâtiments s'imposent comme de nouveaux repères de verticalité de ce paysage agricole moderne.

Évoquant plus rarement les paysages urbains, les acteurs rencontrés se réfèrent aux **centres anciens** et mettent en avant **les projets de revitalisation** par de la réhabilitation et la limitation des extensions urbaines.

L'évolution de la communication participe également de la dynamique des paysages du territoire. **La médiation touristique** déborde des supports traditionnels et s'étend sur les réseaux sociaux, où prédomine **l'image photographique au détriment du texte**. Là, l'utilisation de nouvelles technologies prévaut ; elle libère l'observateur du sol et ouvre son champ de vision. À l'exemple du drone qui permet désormais au promeneur virtuel de passer en quelques minutes depuis la montgolfière ou l'hélicoptère survolant les environs choisis du château, à l'homme-oiseau pénétrant dans le château par une entrée insolite, pour en traverser les plus belles pièces. Plusieurs de nos interlocuteurs s'appuient sur la photographie satellite pour illustrer leur propos sur le paysage. Divers sites touristiques proposent au visiteur de s'accompagner d'une tablette numérique, support d'informations complémentaires, ou même, de mises en scène virtuelles.

Les acteurs rencontrés associent rarement les constructions contemporaines aux paysages de l'Indre-et-Loire. Ils observent cependant, depuis ces dernières décennies, **des mesures d'intégration paysagère, et plus que de création de paysages**, qui accompagnent les nouveaux projets. Certains parlent de l'amélioration du cadre paysager d'espaces existants (*allant de l'enfouissement des réseaux électriques à la rénovation urbaine*) ou de la meilleure prise en compte du relief et des éléments de nature dans de nouveaux projets de construction (*de bâtiment ou de voie*). Ainsi, la dimension paysagère des projets récents est considérée dès lors qu'ils se fondent dans l'environnement de nature.

**Un paysage systématiquement reconnu
comme patrimonial sur l'ensemble du
département.**

**Une coupure paysagère forte le long des
autoroutes traversant le territoire.**

**Une sensibilité à l'évolution des paysages
agricoles.**

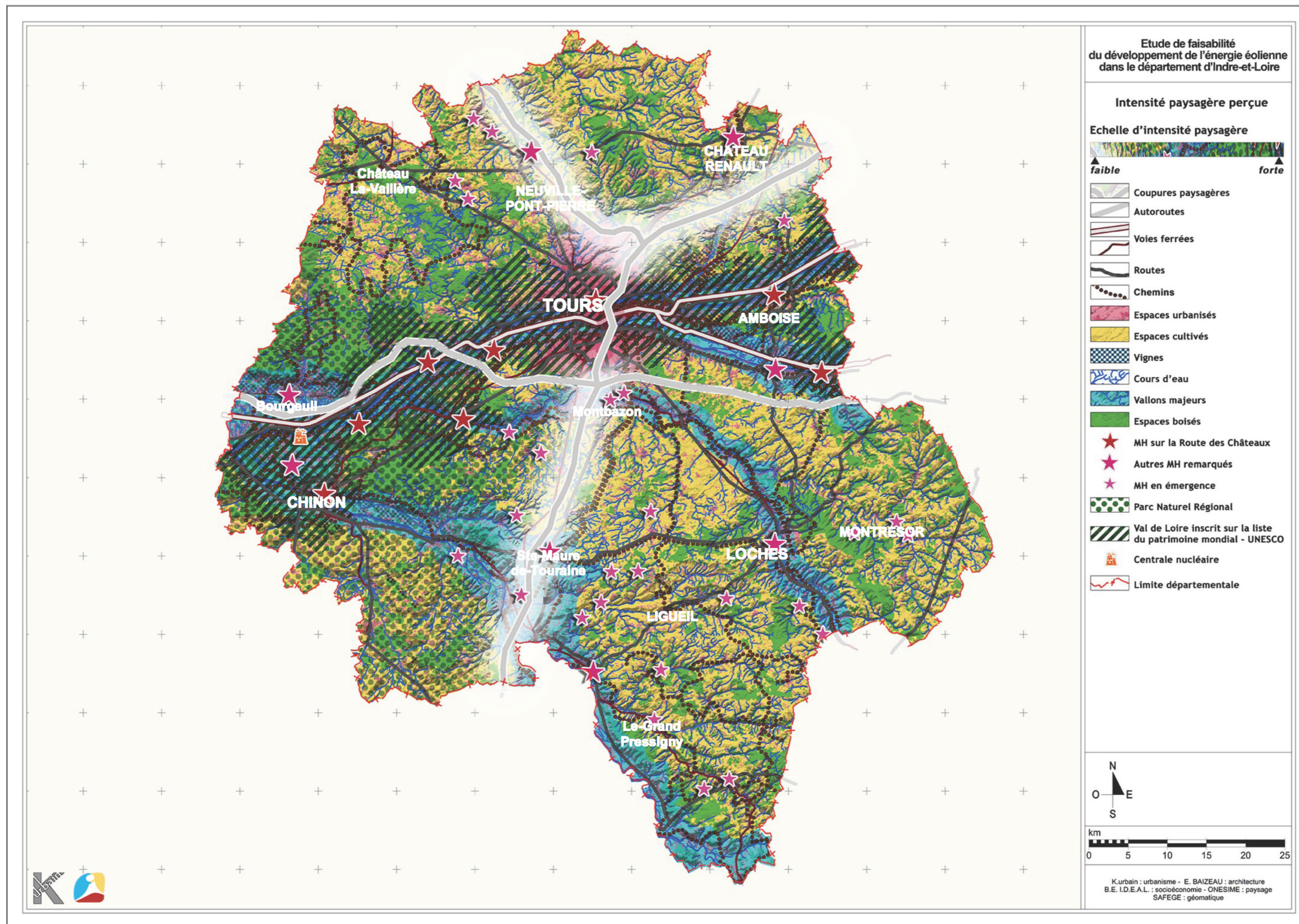


Fig. 139 : Carte d'intensité paysagère perçue

4. Des paysages dans le contemporain

a. La distinction du paysage

Invités par courrier (*accompagné d'un ordre de mission de la DRAC Centre Val de Loire*) à un entretien d'une heure pour parler de leur regard sur les paysages de l'Indre-et-Loire dans le cadre de l'étude de faisabilité du développement de l'éolien dans ce département, l'ensemble des structures sollicitées a accepté. Néanmoins, la plupart des acteurs rencontrés manifestent en début d'entretien leur perplexité et demandent à **préciser ce que l'on entend par paysage**.

À la répétition de cet objet sans autre précision, ils poursuivent par une description générale de **l'environnement physique**. Ils parlent de géographie ; de fleuves, rivières, lits, vallées, coteaux, plateaux. Certains abordent la géologie, parlent de plaines alluvionnaires, de coteaux argilo-calcaires, pour évoquer les particularités des constructions bâties de leur secteur.

Bien que la plupart légifèrent en la matière, ces acteurs perçoivent le paysage comme étant subjectif ; et c'est la plupart du temps à titre personnel qu'ils se sentent ici interpellés. Ils considèrent des valeurs esthétiques et affectives au paysage qui, selon eux, participent de connaissances et d'appréciations propres à chacun ; dépendant de son histoire, de ses connaissances et de sa culture. Ils parlent aussi d'expériences de paysages. Plusieurs décrivent d'ailleurs les paysages de l'Indre-et-Loire en comparaison avec ceux d'autres régions qu'ils ont visitées.

Le paysage est aussi **distancié du quotidien** ; associé à des espaces et à des temps particuliers, touristiques ou récréatifs. Pourtant, les acteurs rencontrés racontent des paysages qu'ils traversent finalement au quotidien.

Aussi, si elle s'appuie sur une expérience de paysage, la pratique du paysage de l'Indre-et-Loire est aujourd'hui **vécue le plus souvent visuellement et dans un déplacement, un parcours**.

b. Des éléments modernes relativement absents des paysages perçus de l'Indre-et-Loire

L'industrialisation n'apparaît pas marquer le paysage perçu de l'Indre-et-Loire aujourd'hui. Les zones industrielles sont relativement limitées du fait d'une moindre activité de ce secteur en Indre-et-Loire. Rares sont les personnes qui évoquent **l'empreinte encore visible de l'exploitation des ressources naturelles locales** ; notamment du sable de la Loire pour l'industrie des matériaux de construction.

Les extensions urbaines et les zones d'activités paraissent aussi avoir eu **peu d'impact sur le paysage** ; malgré leur exposition, en entrée d'agglomération ou isolées. Les acteurs rencontrés expliquent que, pour des commodités techniques ou pour simplement être plus visible, leur implantation s'est faite à distance des lieux de paysage, souvent en tournant le dos aux rivières et à leur vallée. Mais ils parlent surtout de la banalité de ces formes urbaines et de ces zones pavillonnaires, généralisées avec le développement périurbain entre 1990 et 2010, qui ne distinguent pas ici leur territoire d'un autre.

Ces implantations sont aujourd'hui unanimement remises en question, en tout cas à travers les Projets d'Aménagements et de Développement Durables des communes et les Plans Locaux d'Urbanisme qui les interdisent ou les contraignent plus fortement afin de réduire la consommation d'espace. Les présidents des communautés de communes rencontrés expliquent que l'aménagement est désormais réfléchi en termes de **densification et de revitalisation des centres**. L'offre d'accueil en zone artisanale, largement dispersée, est suffisante.

L'objectif de requalification des entrées de ville marque cependant, si ce n'est l'impact de ses implantations sur le paysage, du moins le besoin de **construire du sens autour de ces portes d'entrée**.

Les grandes infrastructures (*comme les autoroutes, les voies de chemin de fer, mais aussi l'éclairage public de la métropole*) et **les grandes zones** (*d'activités ou d'habitat, collectif et dense*) sont, elles, considérées **comme impactant le paysage**. Leur étendue fait qu'elles **rompent l'unité paysagère** le plus souvent définie par les éléments de relief (*c.f. le sous-chapitre : « Cadres et objets des paysages »*). Les acteurs interviewés les associent à des pollutions visuelles, des nuisances sonores, ils parlent de « coupure paysagère », de « saignée », de « bruits ».

« Il y a un caractère un peu unique du paysage. Le château est unique. On n'a pas envie de voir une éolienne devant un paysage unique. (...) Le paysage banal, on ne le voit pas. On passe, on passe, on passe. »

Le paysage de l'Indre-et-Loire est perçu dans une unité : la Touraine. On en découvre les richesses et particularités par secteur, dans un parcours, une transmission.

Sa préservation lui confère une valeur touristique, patrimoniale et identitaire.

La valorisation et la reconnaissance culturelle et communicationnelle du patrimoine paysager, bâti et naturel, participent de cette transmission.

Cependant, les pratiques et l'environnement contemporain tendent à se distancer des paysages.

En recherche d'intégration, les éléments modernes entrent en rupture avec le paysage patrimonial.

Les habitants peinent à reconnaître des paysages modernes qui apparaissent ; à l'exception du paysage agricole, clair dans son rapport à l'exploitation par l'homme contemporain de la nature.



Fig. 140 : Photo du site de la centrale nucléaire de Chinon à Avoine, partie du paysage du Val de Loire (photo extraite de www.edf.fr / groupe-edf)

« La centrale nucléaire, on voit le panache de loin le matin, mais ça ne nous fait même pas peur. C'est aussi un élément de notre paysage, on se lève, on voit ça. Comme quand on était gamin, on entendait la sirène de la laiterie de Parçay-sur-Vienne qui sonnait le midi quand on était gamin. »

Toutefois, leur concentration, au sein de l'agglomération tourangelle et le long de l'axe routier et ferroviaire nord-sud, semble préserver les paysages patrimoniaux et ruraux de l'Indre-et-Loire. Si les acteurs reconnaissent que ces nuisances inévitables peuvent être difficiles à vivre pour ceux qui habitent au plus près, elles leur paraissent **d'autant plus acceptables que ces éléments contemporains répondent aux besoins modernes des riverains et, plus largement, des habitants du département.**

Au-delà, les acteurs pointent des silos agricoles, des châteaux d'eau, des mâts de téléphonie et d'antennes de diffusion des ondes hertziennes, des lignes de Haute Tension. Ces objets contemporains, isolés sur des lignes de crêtes ou des plateaux, s'imposent, de par leur dimension et par leurs matériaux, comme de nouveaux éléments de repères. S'ils admettent que ces implantations répondent à des nécessités techniques ou pratiques (*qu'ils connaissent ou pas*), les acteurs rencontrés déplorent que ces objets dénaturent leur cadre environnemental.

c. La méconnaissance de paysages contemporains

Les acteurs interviewés peinent à parler de paysages spécifiquement contemporains, tant les paysages de l'Indre-et-Loire leur semblent intemporels. Il est intéressant de noter que les premiers paysages contemporains racontés sont **des paysages agricoles.**

Leur évolution est reconnue, décrite et les éléments de sa modernité sont identifiés, même s'ils apparaissent trop imposants (*c.f. les deux chapitres précédents*). Cette distinction n'est pas étonnante tant la notion de paysage renvoie à **l'environnement de nature** dans la représentation qu'on en a. Elle confirme la sensibilité particulière de cette composante du paysage.

Il est **plus délicat de parler de nouveaux paysages urbains** tant les éléments et compositions contemporaines se sont détachés du territoire. Leur appréciation semble **une affaire d'experts**. Si les acteurs rencontrés soulignent la préoccupation d'une intégration paysagère des nouvelles constructions (*c.f. chapitre Les dynamiques des paysages*), elles s'interrogent sur la véritable création de nouveaux paysages.

Pourtant, **trois figures contemporaines**, situées sur le bord de la Loire, se répètent dans le récit des différents acteurs interviewés : **la centrale nucléaire de Chinon et son panache, les tours du quartier des Rives du Cher, la perspective depuis l'autoroute A10 qui surplombe de la ville de Tours et sa périphérie.** Elles sont **des figures spécifiques, de par leur forme et leur dimension, dont la construction a été réfléchi et l'objet adapté dans le cadre de l'environnement particulier dans lequel elles se trouvent, et qui profitent de leur paysage et en même temps qu'elles le valorisent.**

Il est intéressant de noter la **grande hauteur de ses trois figures**, paysages contemporains du département.

D. Les autres dynamiques du territoire rapprochées de son paysage

1. L'attractivité économique liée au patrimoine culturel et naturel du département

a. Le tourisme de « culture et nature »

Le tourisme ne cesse de croître et de se diversifier. Si les destinations sont de plus en plus nombreuses, la France reste la première destination touristique mondiale avec 86,9 millions de touristes étrangers en 2017 ; elle est au 5^e rang en termes de recettes du tourisme international. En son sein, l'Île-et-France est la première région, puis la Provence-Alpes-Côtes-d'Azur, le Rhône Alpes, puis les autres régions côtières.

Le Centre-Val de Loire bénéficie de sa proximité de la région parisienne. **Le classement UNESCO et les campagnes de communication de ces dernières années ont eu un impact significatif sur la croissance de la fréquentation régionale.** Cette dernière s'explique aussi par l'évolution des pratiques touristiques, la progression de la part des 65 ans et plus, des séjours plus élevés et une plus grande itinérance au cours du séjour. La multiplication des autres formes d'hébergements que l'hôtel, et le développement des réservations en ligne y contribuent également.

16 châteaux de la région Centre-Val de Loire (Château de Sully-sur-Loire, Château de Chambord, Château royal de Blois, Domaine régional de Chaumont-sur-Loire, Château de Cheverny, Château de Valençay, Château de Chenonceau, Château royal d'Amboise, Château du Clos-Lucé, Château de Langeais, Forteresse royale de Chinon, Cité royale de Loches, Château et jardins de Villandry, Château d'Azay-le-Rideau, château du Rivau), se sont associés dans **Démarche d'Excellence des Grands sites**. Avec 3,5 millions d'entrées en 2017, ils représentent à eux seuls 55 % des entrées de sites de visite au niveau de la région.

En 2015, l'Indre-et-Loire²¹ compte 39 châteaux ouverts à la visite¹, 75 édifices religieux, 217 lieux de mémoire et d'exposition (musées, visites d'entreprises, caves touristiques, etc.), 16 parcs et sites ludiques et de loisirs, 4 trains touristiques, 19 sites semi-naturels (parcs et jardins aménagés, sites troglodytiques...). Au-delà du classement UNESCO du Val de Loire, plusieurs communes sont concernées par des périmètres de protection liés à la qualité culturelle et/ou naturelle de leurs sites (cf. chapitre II.A. du présent rapport). 3 villages sont classés « plus beau village de France », 7 jardins sont « jardin remarquable ». Le département comprend 157 km du parcours « La Loire à vélo » et 6800 km de sentiers balisés.

L'Indre-et-Loire est le premier département touristique de la région. Avec 8000 salariés en moyenne annuelle en 2014, le tourisme y regroupe 27 % des emplois touristiques régionaux et 27 % de l'offre d'hébergement marchand. Il représente près de 5 % des emplois salariés de l'Indre-et-Loire et un chiffre d'affaires de 800 millions d'euros par an.

En 2017²², le département enregistre 1,6 million de nuitées fin juillet ; contre 5,5 millions pour l'ensemble de la région Centre – Val de Loire. Il compte 198 hôtels (pour une capacité de 6054 lits) ; représentant près de 30 % de l'offre régionale. Il se distingue par la qualité de ses établissements ; près de 19 % ont quatre étoiles ou plus, contre 14 % pour la région (même si ce pourcentage est inférieur à la moyenne nationale, de 22 %). 58 campings et 15 hébergements collectifs complètent cette offre (avec respectivement 5125 et 4535 lits). Considérant l'ensemble des hébergements marchands et non marchands, la capacité d'hébergement touristique de la Touraine s'élève à plus de 115000 lits, dont 53 % de résidences secondaires (cf. carte ci-contre).

L'ensemble des touristes séjournent en Touraine un peu plus longtemps que la moyenne pour le Val de Loire ou la région Centre-Val de Loire (6,1 nuits, contre 5,8 et 5,6). Ils dépensent à peine plus que la moyenne pour ces deux échelles de comparaison (67 € par jour et par personne, contre respectivement 66 € et 65 €). Parmi la clientèle étrangère, les Néerlandais et les Allemands séjournent plus longtemps (avec 10,6 et 8,6 nuits en moyenne). Parmi la clientèle française, les touristes habitant en Île-de-France y dépensent plus.

²¹ Fiche Tourisme en Indre-et-Loire, OE2T, sept. 2015

²² Données INSEE – DGE – OE2T – Partenaires régionaux et départementaux du Tourisme

Les principaux lieux touristiques d'Indre-et-Loire selon leur fréquentation (en nombre d'entrées estimées en 2015)	
Château de Chenonceau	850000
Château d'Amboise	335000
Château du Clos Lucé (à Amboise)	335000
Château de Villandry	326847*
Château de Blois	271728
Château d'Azay-Le-Rideau	213495
Forteresse de Chinon	137054
Château d'Ussé (à Rigny-Ussé)	104500
Château de Langeais	100570
Donjon et logis de Loches	97242
Aquarium de Touraine (Lussault-sur-Loire)	88000
Château de Tours	83731
Musée des Beaux-Arts (à Tours)	63904
Société de Vannerie (Villaines-les-Rochers)	58290*
Parc Mini-châteaux (à Amboise)	57000
Réserve animalière de Beaumarchais (à Autrèche)	43961
Château du Rivau (à Lémeré)	43961
Musée d'histoire naturelle (à Tours)	43421
Donjon du Faucon noir (à Montbazou)	41550
Musée du compagnonnage (à Tours)	36183
Lulul Parc	33408*
Forêt domaniale de Loches	30260

* : chiffre 2006

Données CRT/ OET / ADT

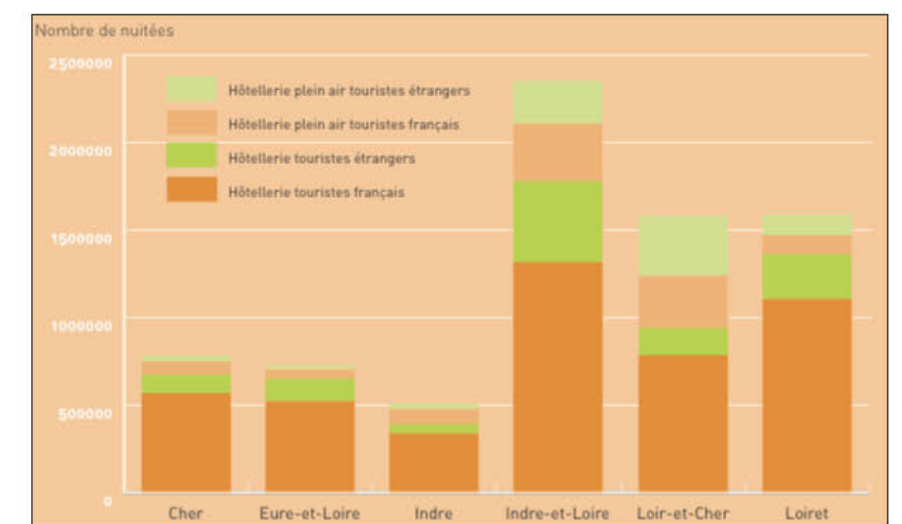


Fig. 141 : Fréquentation hôtelière par département en Centre-Val de Loire en 2016 (extrait des chiffres-clé en région Centre-Val de Loire, édition 2017)

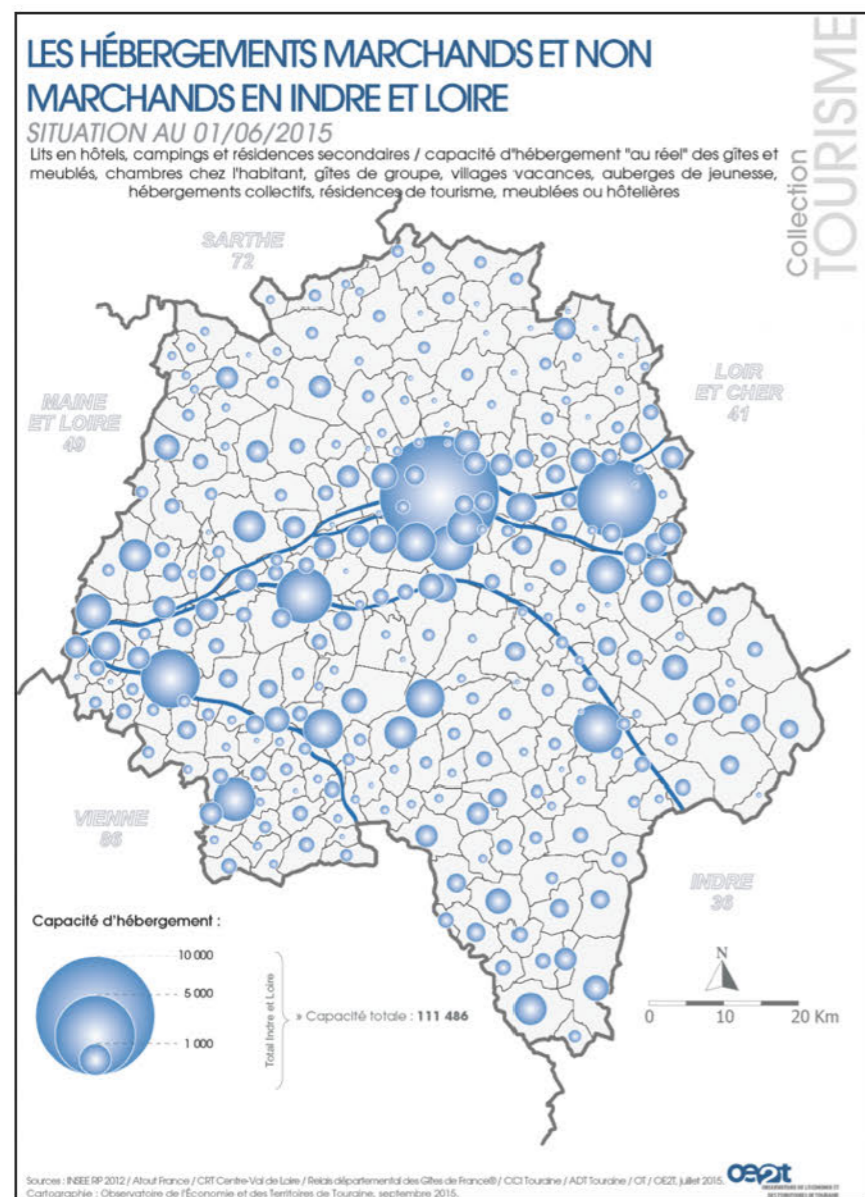


Fig. 142 : Carte de répartition des hébergements marchands et non marchands en Indre-et-Loire (OE2T, 2015)

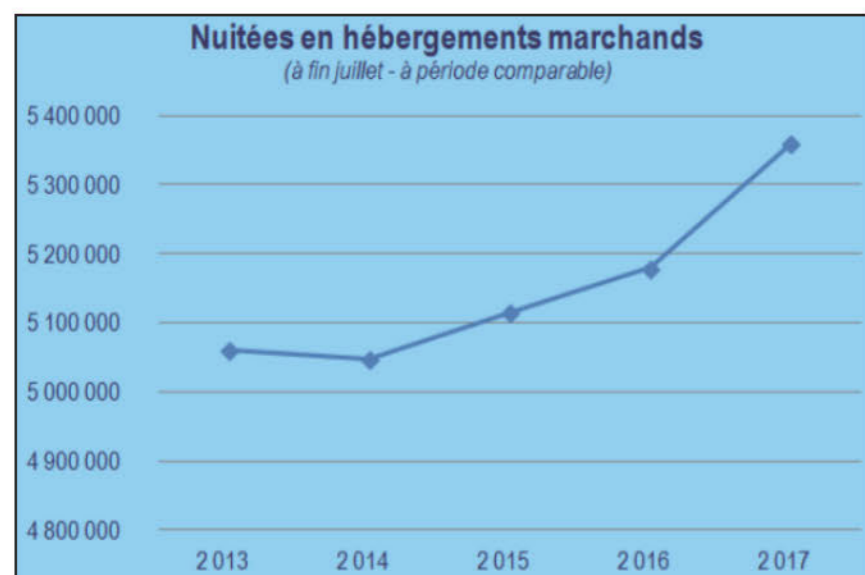


Fig. 143 : Évolution des nuitées en hébergement marchand en région (Source : CRT Centre Val de Loire)

Observant les caractéristiques de la clientèle touristique de la Touraine²³, la population locale et la population française sont légèrement sous-représentées. 66 % sont français contre 69 % pour l'ensemble de la région Centre Val de Loire. 5 % habitent la région, contre 7 % sur l'ensemble du Centre-Val de Loire. La part de la **population étrangère** apparaît ainsi relativement importante ; principalement constituée d'Allemands (20 %), d'Anglais (14 %) et d'Italiens (13 %). À l'échelle régionale, ce sont les Néerlandais qui occupent la deuxième place. La clientèle est principalement composée de **seniors**. 43 % ont plus de 55 ans, soit un peu moins que la moyenne pour la région (de 45 %). 47 % visitaient la Touraine pour la première fois ; contre 44 % concernant la région.

Ils sont sensibles au **patrimoine bâti, architectural et paysager, du département ainsi qu'à la gastronomie** (en particulier à travers la pratique de l'œnotourisme). Au cours de leurs 6 jours moyens de séjour, les touristes ont visité en moyenne 5,2 sites ; 3,1 châteaux ou monuments historiques, 1,6 parcs et jardins, 1,4 musée, 1,6 cave, sites de dégustation de vins, 1,2 site de loisirs (zoo, parc de loisirs). **Un tourisme tourangeau est caractérisé par l'itinérance** (plusieurs hébergements au cours de leur séjour) ; plus encore en Touraine que pour l'ensemble de la région Centre-Val de Loire (42 % contre 31 %). À cette dernière échelle, la plus forte progression de la fréquentation des sites de loisirs au cours des cinq dernières années. Mais ce type de destination apparaît comme une destination à part entière ; il est peu combiné à d'autres visites (c'est le cas par exemple pour le Zoo de Beauval, premier site touristique régional avec 1,1 million d'entrées en 2015).

La Stratégie Régionale du Tourisme et des Loisirs 2016-2021 vise le **déploiement du tourisme de « Nature et Culture »**. Considérant l'attrait de ce patrimoine, le principal enjeu est le maintien de l'équilibre et de la qualité des sites, dans leurs composantes bâties et naturelles. Aussi, il s'agit de développer l'offre touristique au-delà de la visite des monuments. L'offre élargie vise également un objectif de fréquentation ; **prolonger la durée des séjours et la fréquence de fréquentation** en Touraine.

Aussi, **les services annexes à la visite des monuments** se multiplient : circuits, visites guidées, produits dérivés, boutiques. La Touraine connaît une nouvelle dynamique avec « La Loire à Vélo ». Entre janvier et août 2017, elle attire 944000 cyclistes, dont 77 485 passages, au niveau de Savonnières, 51 484 au niveau de Tours. Son succès motive le développement d'autres circuits doux ; notamment « l'Indre à vélo ». Saint-Jacques à vélo traverse également le département. Le Train Vélo Loire a transporté 9872 vélos transportés au cours de l'été 2017.

Cet **enjeu économique, mais aussi identitaire et environnemental** mobilise également les acteurs locaux. Les 11 communautaires de communes, ayant la compétence Tourisme, mutualisent les moyens pour développer des circuits doux de découverte et la communication sur le patrimoine bâti et paysager des territoires.

La réputation du territoire puis le classement du Val de Loire par l'UNESCO sont les principaux motifs du choix de la destination²⁴ ; plus encore pour la Touraine que pour le Val de Loire ou la région Centre-Val de Loire. **L'information sur Internet** et l'hébergement disponibles viennent juste ensuite. C'est par le biais du Web que se prépare le séjour, principalement à travers le site de la destination, du territoire ; ce dernier constitue 53 % de l'information recherchée dans la préparation du séjour. En 2017, les marques sites Web des Châteaux de la Loire, du Val de Loire et de la Loire à Vélo représentent 1,5 million de visiteurs. 40 % des touristes de la région ont partagé l'expérience de leur séjour sur Internet ; principalement à partir de photos ou vidéos (73 % d'entre eux).

La communication de l'image du territoire est essentielle pour les opérateurs touristiques, avec pour cible privilégiée la clientèle de la région parisienne, dont l'horizon d'attente est de paysages préservés et d'un environnement moins pollué. Ils véhiculent cette image sur les réseaux sociaux. Ils développent sur leur site des images inédites qui proposent une immersion inédite dans le lieu touristique. Les grands plans et les traversées du paysage à partir du ciel (filmés à partir de drones) sont particulièrement appréciés. Ils renvoient aux représentations cinématographiques les plus courantes aujourd'hui. Sur place, des casques virtuels permettent également une visite insolite du lieu à travers son histoire. Ainsi, **le visiteur est projeté dans un paysage aux dimensions temporelles et spatiales nouvelles, évitant subtilement les éléments modernes**.

^{23 21} Selon l'Étude sur les clientèles touristiques 2014 en région Centre-Val de Loire,

b. La dynamique des terroirs en matière d'agriculture

Au sein de la première région de France en termes de surface dédiée, l'Indre-et-Loire a le **plus important potentiel de production agricole** (592 millions d'euros). Les actifs permanents sont au nombre de 9300 et représentent 7500 Unités de Travail Annuel en 2010²⁵.

En 2016, sa Surface Agricole Utile (SAU), de 349,8 milliers d'hectares, représente **57 % de la superficie du département** ; contre 60 % pour la région Centre-Val de Loire. Entre 2000 et 2010, cette surface a baissé de 8900 hectares. Avec une surface moyenne de 70 hectares par exploitation, ce chiffre correspondrait à 127 exploitants. Néanmoins, si le nombre des exploitations ne cesse de diminuer, la part des grandes exploitations (dont la Production Brute Standard -PBS- est supérieure à 100 000 €) augmente. Elle constitue 40 % des exploitations et 83 % de la valeur de la production en 2010.

L'Agreste recense 4 841 exploitations cette même année ; soit 19 % des exploitations de la région. 63 % sont des exploitations individuelles et 25 % des EARL. Les groupements sociétaires constituent 12 % des exploitations, contre 16 % au niveau régional. L'âge moyen des exploitants tend à augmenter et la succession est inconnue pour 64 % des chefs d'exploitation de 50 ans et plus.

L'Indre-et-Loire se distingue par **une production diversifiée**. Même si les productions de céréales oléoprotéagineuses puis de vins prédominent (avec respectivement 29 % et 24 % de la PBS), les productions végétales spécialisées sont ensuite variées. La Chambre d'Agriculture distingue 10 petites Régions Agricoles au sein de l'Indre-et-Loire. Les terres du Richelais, puis de la Champeigne – Plateau de Mettray, de la Gâtine de Loches et de Montrésor, puis du Val de Loire – Amboise – région viticole à l'est de Tours, ont les plus fortes valeurs vénales en 2016. Le fermage, auprès de tiers non associés, gagne du terrain et représente 65 % de la SAU.

La production de vins (296 milliers d'hectolitres en 2016) représente 37 % de la production de la région Centre-Val de Loire. Avec 9,7 milliers d'hectares (2 % de la SAU départementale), l'Indre-et-Loire couvre 46 % des vignes à raisin de cuve régionales. 94 % sont en Appellation d'Origine Protégée (AOP). Cette surface représente 50 % de la surface AOP régionale. Les vignobles de Bourgueil, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Chinon, Touraine, Vouvray, Montlouis-sur-Loire bénéficient de l'AOP.

Pour le fromage de chèvre, l'AOP Saint-Maure-de-Touraine couvre l'ensemble du département et l'AOP Valencay une située au sud-est de Loches. Au-delà de ces AOP, 427 autres exploitations ont **une production sous signe de qualité**. On peut citer l'agneau de Maine-Touraine, le porc « Roi rose » de Touraine, la poule « Géline de Touraine », les truffes du Richelais et le safran de Touraine, l'asperge blanche de Touraine du bassin de Savigné, le Lait Délices de Touraine de la région lochoise, la pomme du Val de Loire (aux 35 variétés) ou le miel de Touraine.

3,8 % de la SAU du département se trouve en agriculture biologique, contre 2,3 % pour la région. Ces 12 569 hectares couvrent 23 % de la superficie régionale dédiée. Elle représente 298 exploitations, soit 6 % des exploitations du département et 31 % des exploitations biologiques de la région. La production est principalement avicole et de cultures fourragères et céréalières. En 2010, 626 exploitations, soit 13 %, assurent une activité de diversification (principalement de travail à façon, produits transformés, hébergement et restauration). 10 ont une production d'énergie renouvelable.

Ainsi, **le Val de Loire se distingue par la viticulture et la présence d'autres cultures** comme les fruits et les cultures permanentes, les légumes et les champignons, les fleurs et horticultures diverses. Les vins et vignobles de Touraine sont contés par des rois et des écrivains (*Saint-Martin, François Rabelais, Léonard de Vinci, François 1^{er}, Honoré de Balzac*), « dans le cadre de la Loire et ses vallées, de belles terrasses d'alluvions graveleuses près de Chinon, des coteaux vallonnés et découpés dans de larges tranches de roches calcaires entre Vouvray et Amboise, et plus à l'est en vallée du Cher, de larges plateaux de sables et silex en appellation Touraine »²⁶. Au-delà, le paysage agricole tourangeau est marqué par **la modernisation de l'activité économique**. La spécialisation et l'uniformisation de la production des exploitations a généré l'expansion de grands espaces de cultures. Ce paysage prédomine sur l'essentiel du territoire agricole dans les zones de productions de céréales, oléoprotéagineux et autres grandes cultures ou dans celles de polycultures et polyélevage (cf. carte des communes selon l'orientation technico-économique des exploitations agricoles ci-contre).

²⁵ Données AGRESTE 2010, Edition 2017

²⁶ www.terroirdetouraine.fr



Fig. 144 : Communication d'un paysage agricole patrimonial sur la couverture de la brochure *Passion Céréales* en région, 2018

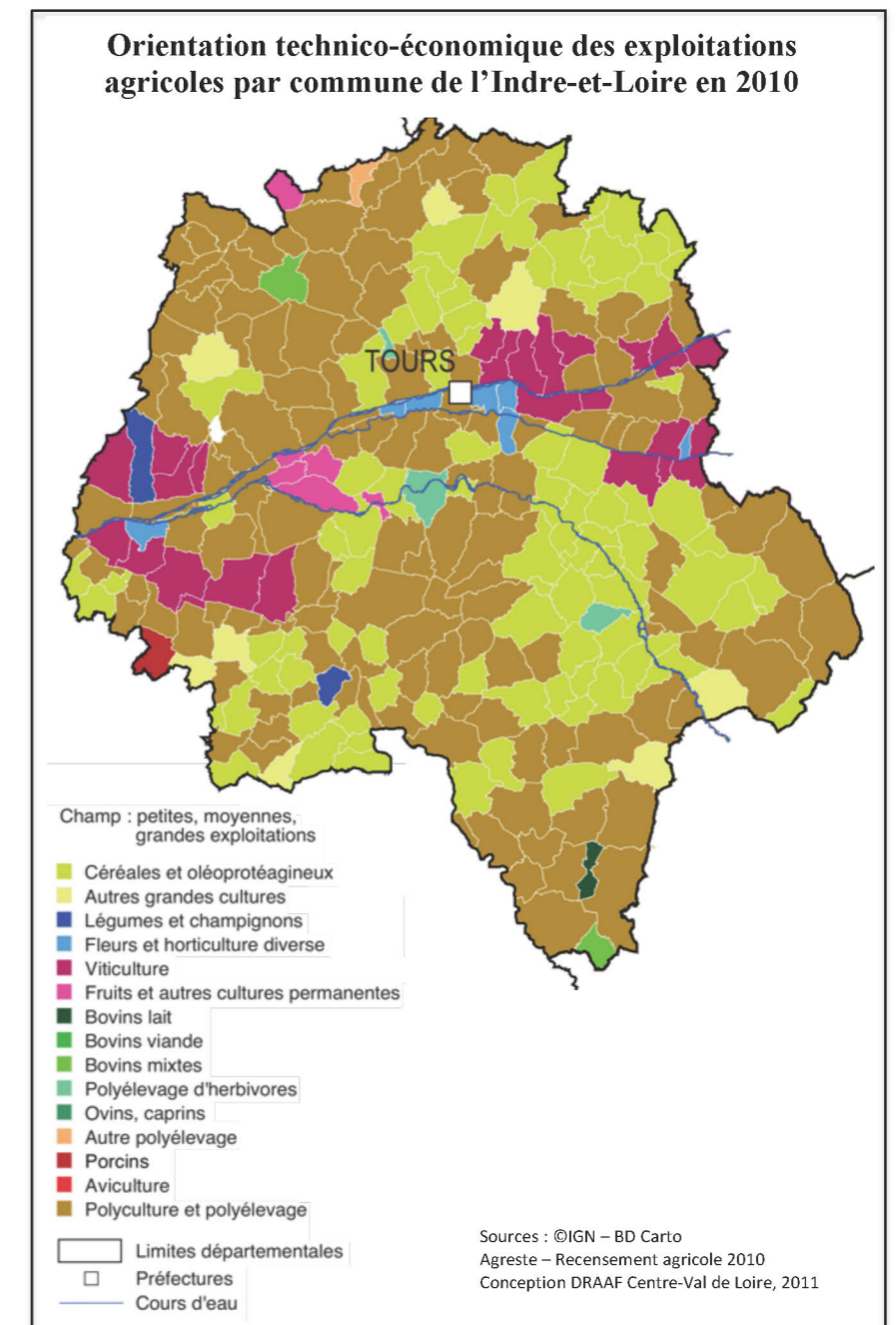


Fig. 145 : Orientation technico-économique des exploitations agricoles de l'Indre-et-Loire en 2010, (extrait de *Mémento de la statistique agricole*, Agreste Ed.2017)

« Au moment où on a créé la Centrale il y a plus de 60 ans, il y avait une aspiration à une amélioration de la qualité de vie, du coup le volet environnemental et paysager a été mis de côté. »

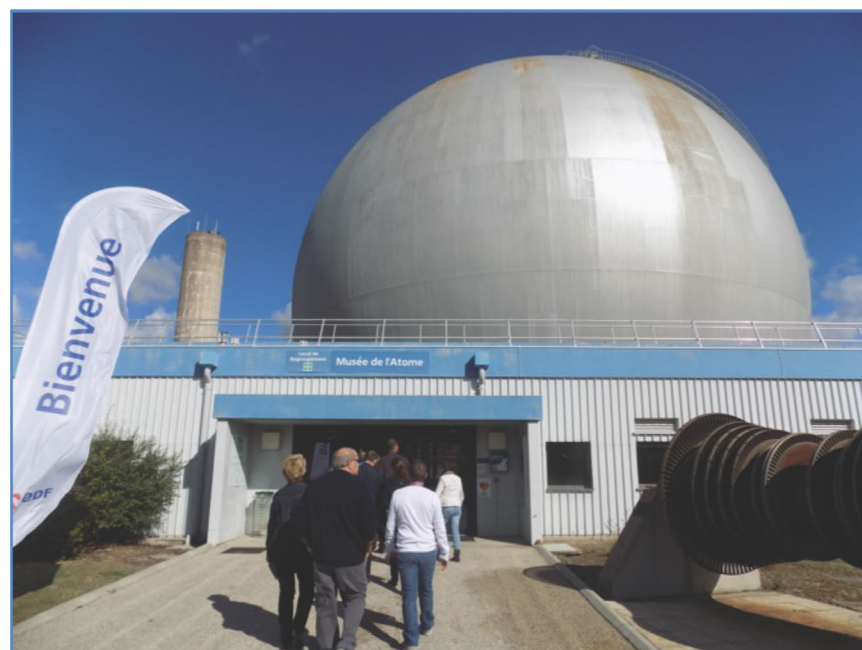


Fig. 146 : Visite du musée de l'Atome au sein du site de la centrale nucléaire de Chinon (photo extraite de www.edf.fr / groupe-edf)

L'Indre-et-Loire bénéficie d'un patrimoine bâti, architectural et paysager, qui raconte une partie de l'histoire de France et du rapport à cet environnement naturel fécond.

La dynamique économique actuelle, agricole, industrielle ou touristique, émane de la reconnaissance et l'exploitation de cette spécificité du territoire tourangeau.

La communication de l'agriculture met en avant **un paysage agricole patrimonial**, y associant les illustres monuments, personnages et récits de la Touraine (cf. exemple ci-contre).

Les bois et forêts de l'Indre-et-Loire représentent près de 29 % de la superficie départementale et 16 % de la superficie régionale (le Loir-et-Cher, le Loiret et le Cher étant plus pourvus). Ils sont principalement de feuillus (les conifères constituant moins de 18 % de la superficie totale). Ils sont privés.

Considérant les perspectives de **l'horizon 2030**²⁷, autour des trois enjeux d'affirmation de l'agriculture au cœur de la société et du territoire tourangeau, d'une agriculture performante sur le plan économique et écologiquement responsable, de la préservation de la diversité des productions, des marchés rémunérateurs et de l'alimentation saine et variée, le rôle de l'agriculture « qui, bien au-delà des paysages qu'elle façonne, reste la force structurante de la Touraine, essence même de **son identité et de son attractivité touristique** ».

c. L'industrie nucléaire

Le Val de Loire est, au niveau européen, l'une des premières régions productrices d'énergie. Les cinq centrales électriques situées le long de la Loire exploitent son **potentiel hydraulique**. La centrale thermique de Cordemais et les quatre centrales nucléaires de Chinon, Saint-Laurent-des-Eaux, Dampierre et Belleville produisent près de 75 milliards de kilowatts-heures par an, soit **19 % de la production nucléaire d'électricité en France**. La métropole compte 19 centrales nucléaires au total.

La centrale nucléaire de production d'électricité de Chinon s'étend sur **155 hectares en bordure de la Loire**. Située à Avoine, elle se trouve **aux abords du périmètre du Val de Loire** entre Sully-sur-Loire et Chalonnes, classé au Patrimoine Mondial, et au sein du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.

Le chantier de construction du site de Chinon a débuté en 1957, permettant la première mise en service de la filière Uranium Naturel Graphite Gaz en 1963. La filière réacteurs à eau pressurisée, en chantier dès la fin des années 70, a été mise en service à partir de 1981.

La centrale est **l'un des plus importants employeurs de l'Indre-et-Loire** ; avec 2 527 intervenants en 2017, dont 1 727 salariés et 800 salariés permanents d'entreprises prestataires. Un tiers de ses commandes sont faites auprès d'entreprises locales ou régionales. Elle participe au développement socio-économique du territoire également par les impôts et taxes qu'elle y verse (*un peu plus de 70 millions d'euros en 2017*).

Les quatre unités de production en fonctionnement (*trois sont en cours de déconstruction*) ont une puissance unitaire de 900 MW (*représentant, chacune des quatre, la capacité actuelle d'environ 1600 éoliennes – l'aérogénérateur ayant une puissance moyenne de 2,5 MW*). Elles fonctionnent en moyenne 9600 heures par an (*contre 2000 heures en moyenne pour l'aérogénérateur*). La centrale a produit 24,1 TW en 2017. Cette seule production représente **plus de 6 % de la production nucléaire nationale**.

La centrale nucléaire fait **partie du paysage tourangeau**. Sur une large bande à l'ouest du département, les habitants ont intégré à leur paysage le panache de ses cheminées. Ils sont sensibilisés et régulièrement rappelés aux risques d'accident.

La centrale ouvre ses portes au public afin de les informer, mais aussi pour communiquer sur l'activité de cette production d'énergie. Au sein de « **la Boule** » (cf. photo ci-contre), se trouvent un centre d'information et un Musée de l'Atome. Elle a accueilli 5 726 visiteurs en 2017 ; dont 3 403 ont pu prolonger la visite par la découverte des installations. En 2017, sa visite était inscrite dans le cadre des Journées du Patrimoine. La réalisation de spectacles de lumières projetés sur la Boule participe également de l'inscription souhaitée par EDF de la centrale dans le paysage de ce territoire.

²⁷ « Touraine Agri 2030, quelles actions pour demain ? », Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire, Ed. 2012

• **Évolution de la consommation d'énergie électrique**

En 2017, la consommation brute s'établit à près de 481 TWh²⁸. Si elle est à peine plus faible qu'au cours de l'année précédente, la consommation corrigée (*des aléas climatiques et des effets calendaires*) montre **une poursuite de l'augmentation de la consommation** d'électricité dans ce début de nouveau siècle, même si elle tend à se stabiliser sur les cinq dernières années. La région Centre-Val de Loire enregistre une moindre consommation par rapport aux autres régions de la France métropolitaine en 2017.

L'évolution de la consommation d'électricité dépend de facteurs structurels, comme l'évolution de la croissance économique, la modification du tissu industriel français, la tertiarisation des activités économiques et les effets de la maîtrise de la consommation. La légère baisse en 2017 ne s'explique que par **la progression de l'efficacité énergétique**, c'est-à-dire l'utilisation d'appareils plus performants. En effet, les comportements n'évoluent pas vers une réduction de la consommation ; l'utilisation d'appareils électriques se systématisent, avec notamment la **généralisation des nouvelles technologies dans la consommation courante** (*et autour desquelles l'attention à l'efficacité énergétique est moins moindre*). Cette tendance est observable à l'échelle mondiale.

2. L'identité de nouveaux territoires

a. Les nouveaux découpages administratifs

Au 1er janvier 2017, l'Indre-et-Loire compte **273 communes**. 7 communes ont fusionné en 3 communes nouvelles (Beaumont-Louestault, de Beaumont-La-Ronce et Louestault ; Langeais de Langeais et Les Essard ; Coteaux sur Loire d'Ingrandes-de-Touraine, Saint-Michel-sur-Loire et Saint-Patrice). Tauxigny-Saint-Bauld, regroupant les deux anciennes communes au 11/09/17. La même année, l'INSEE retient que Tours est la commune la plus peuplée, avec 136 125 habitants au 1^{er} janvier 2014 et que 220 communes (soit 80 % d'entre elles) comptent moins de 2000 habitants.

Au 1er janvier 2017 également, dans le cadre de la Loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République, exigeant le seuil de 15000 habitants pour constituer une EPCI, le département passe de 20 à **10 communautés de communes (C.C.)**.

La plus grande, la C.C. Loches Sud Touraine, regroupe 68 communes. La C.C. Touraine Val de Vienne compte 40 communes, celle de C.C. Touraine Ouest - Val de Loire 29, la C.C. Touraine Vallée de l'Indre 22, la C.C. Gâtines et Choisses - Pays de Racan 19, la C.C. Chinon Vienne et Loire 18, la C.C. du Castelrenaudais 16, la C.C. de Bléré Val De Cher 15, la C.C. du Val d'Amboise 14 et la C.C. Touraine Est Vallées 10. Calquée sur l'unité urbaine, la communauté d'agglomération, Tours Plus, compte 22 communes ; elle devient Tours Métropole Val de Loire au 21 mars 2017.

Les noms de ces nouvelles communautés de communes ne se réfèrent plus aux villes centre. Ils restent attachés aux **éléments de géographie**, principalement le fleuve ou la rivière qui le traverse. Elles portent en commun pour la plupart l'appellation « Touraine ».

L'Indre-et-Loire compte **4 Pays** : le Pays du Chinonais (58 communes), le Pays Loire Touraine (55), le Pays Loire Nature Touraine (48) et le Pays Indre-et-Cher (22). Le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT) regroupe Tours Val de Loire et les communautés de communes limitrophes, de Touraine Est Vallées et de Touraine Vallée de l'Indre (au total, 54 communes). Le SCoT de Tours concerne 40 communes.

b. Des projets de territoires en cours d'élaboration

Les instances communautaires sont ainsi relativement récentes. Les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux existants sont de ce fait obsolètes ; c'est le cas de celui de la CC de Le Bouchardais. Les PLUI de C.C. Chinon Vienne et Loire, C.C. De Bléré Val De Cher, C.C. du Val d'Amboise sont en cours de réflexion en 2018.

Au-delà, l'élaboration des Plans Climat Air Énergie, obligatoires à l'échelle des territoires communautaires et à l'échéance du 31 décembre 2018, est **l'opportunité d'inscrire l'engagement énergétique dans le projet global de ces nouveaux territoires**. (Voir également chapitre I.A.3. L'actualité de la réflexion sur l'implantation d'éoliennes en Indre-et-Loire).

²⁸ Source <http://bilan-electrique-2017.rte-france.com>

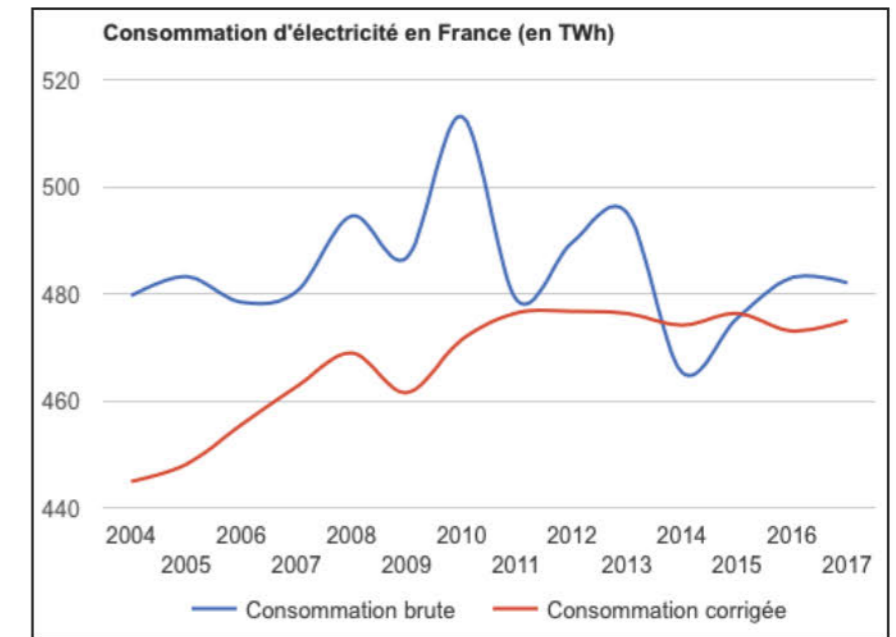


Fig. 147 : Évolution de la consommation d'électricité en France entre 2004 et 2017 (source : Réseau de l'intelligence électrique - RTE)

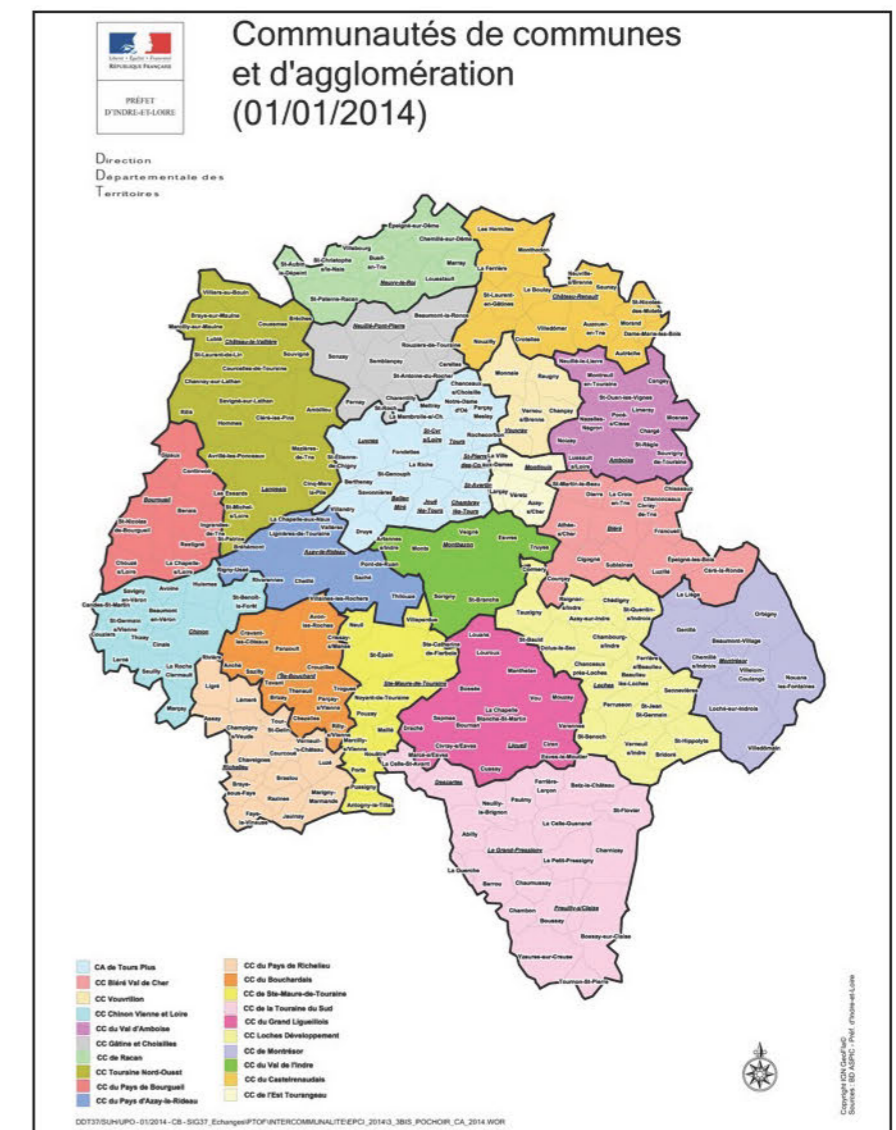


Fig. 148 : Carte des communautés de communes 2014

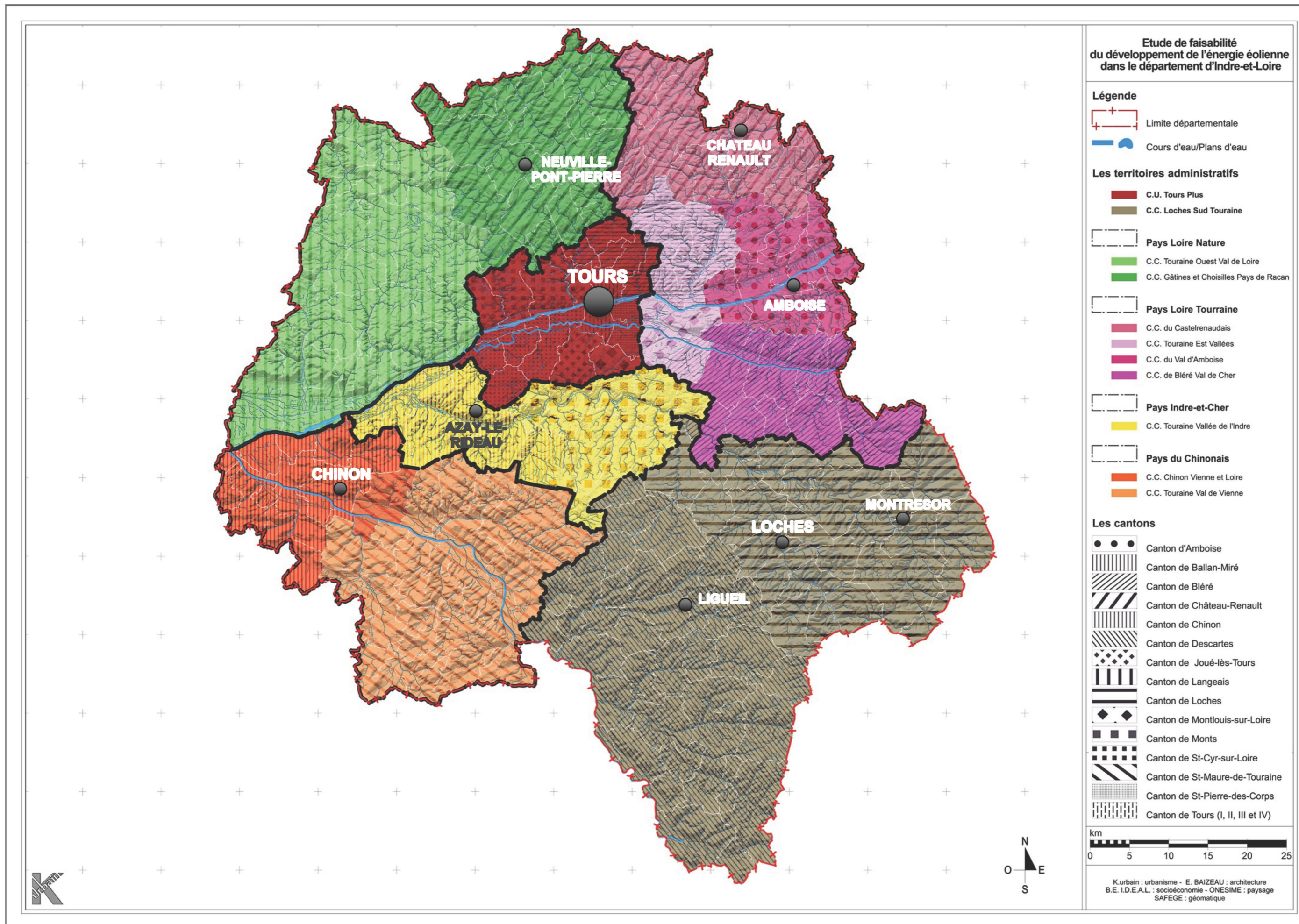


Fig. 149 : Carte des cantons, communautés de communes et Pays de l'Indre-et-Loire

3. Les habitants et les manières d'habiter

L'Indre-et-Loire compte **611 139 habitants au 1er janvier 2015** (INSEE publication 2018). Ils représentent 24 % de la population de la région Centre Val de Loire, et 1 % de la population de la France métropolitaine.

La densité départementale est de **98,6 habitants par km²** ; contre 65,8 à l'échelle régionale et 117,7 à l'échelle nationale. À l'intérieur des limites départementales, la population se concentre **dans et autour de la ville-centre de Tours**, puis en sa périphérie (c.f. carte de la densité de population ci-contre). La seule communauté d'agglomération de Tours compte **48 % de la population départementale**, soit 750 habitants par km². Puis la communauté de communes de l'Est Tourangeau, celle de Touraine Val de l'Indre et celle du Val d'Amboise ont encore une densité supérieure à la moyenne départementale ; avec respectivement 318, 146 et 112 habitants par km². Si **Loches Sud Touraine** est la **deuxième la communauté de communes** selon le nombre d'habitants (représentant 10 % de la population du département), elle est aussi la plus rurale, avec une densité moyenne inférieure à 45 habitants par km², et la plus grande, avec 1809,5 km² (représentant 30 % de la superficie du département).

a. L'évolution démographique récente

Depuis le début des années 80, **le taux de croissance** annuel moyen de la population enregistré de l'Indre-et-Loire est **inférieur à 1 %**, mais se trouve au-dessus de la moyenne régionale et de la moyenne nationale, à l'exception de la période de 1999 à 2009 où le département ne connaît pas une aussi forte accélération de la croissance de sa population qu'au niveau national. Il profite cependant mieux de cette nouvelle dynamique ; avec un taux de croissance annuel moyen de sa population de 0,6 % entre 2009 et 2015, contre 0,3 % pour la région (la moyenne nationale étant de 0,5 %).

En son sein, cette dynamique est principalement observée **dans les communes périurbaines** situées le long des principaux axes de communication, dans le centre et sur la partie est du département. Ainsi, au sud et sud-est de la communauté d'agglomération de Tours, les communes de communes actuelles de Touraine Vallée de l'Indre, de Bléré Val de Cher et du Val d'Amboise, au nord, la communauté de communes Gâtines et Choissilles, ont un taux de croissance annuel moyen supérieur à 1% au cours de la dernière période intercensitaire. Au-delà, un grand nombre de communes perd des habitants. Ainsi, au sud, la communauté de communes du Pays de Richelieu et celle du Bouchardais (partie de l'actuelle CC de Touraine Val de Vienne), la communauté de communes de la Touraine du Sud (partie sud de l'actuelle CC Loches Sud Touraine) ont une croissance moyenne négative. C'est aussi le cas à l'ouest pour la communauté de communes du Pays de Bourgueil (sud de l'actuelle CC Touraine Ouest Val de Loire). Au nord, la communauté de communes de Racan maintient un taux de croissance à zéro du fait d'un déficit migratoire que ne compense pas le faible excédent naturel.

L'Indre-et-Loire profite **d'un excédent naturel et d'un excédent migratoire** ; qui expliquent chacun 0,3 % de sa variation annuelle moyenne. Le solde naturel est identique pour la région, à peine supérieur au niveau national (de 0,1 point supérieur). À ces deux échelles de comparaison, le solde migratoire est moindre ; de 0,1 %. Là encore, les situations sont variables. La communauté de communes de Gâtines et Choissilles se distingue par le plus fort excédent naturel (0,7 %), tandis que les communautés de communes du sud et de l'ouest du département (la CC Loches Sud Touraine, celle de Touraine Val de Vienne, de Chinon Vienne et Loire et celle de Touraine Ouest Val de Loire) observent un déficit naturel. Les soldes migratoires de ces territoires ne compensent pas ou peu ce déficit. À l'exception de la communauté de communes de Montrésor (dans l'actuelle CC Loches Sud Touraine), les plus importants excédents migratoires se trouvent en deuxième couronne de Tours, sur la communauté de communes de Bléré Val de Cher, celle du Val d'Amboise et de Touraine Val de l'Indre. Ces deux dernières enregistrent d'ailleurs un solde migratoire supérieur à 1 %.

b. Caractéristiques socio-économiques de la population

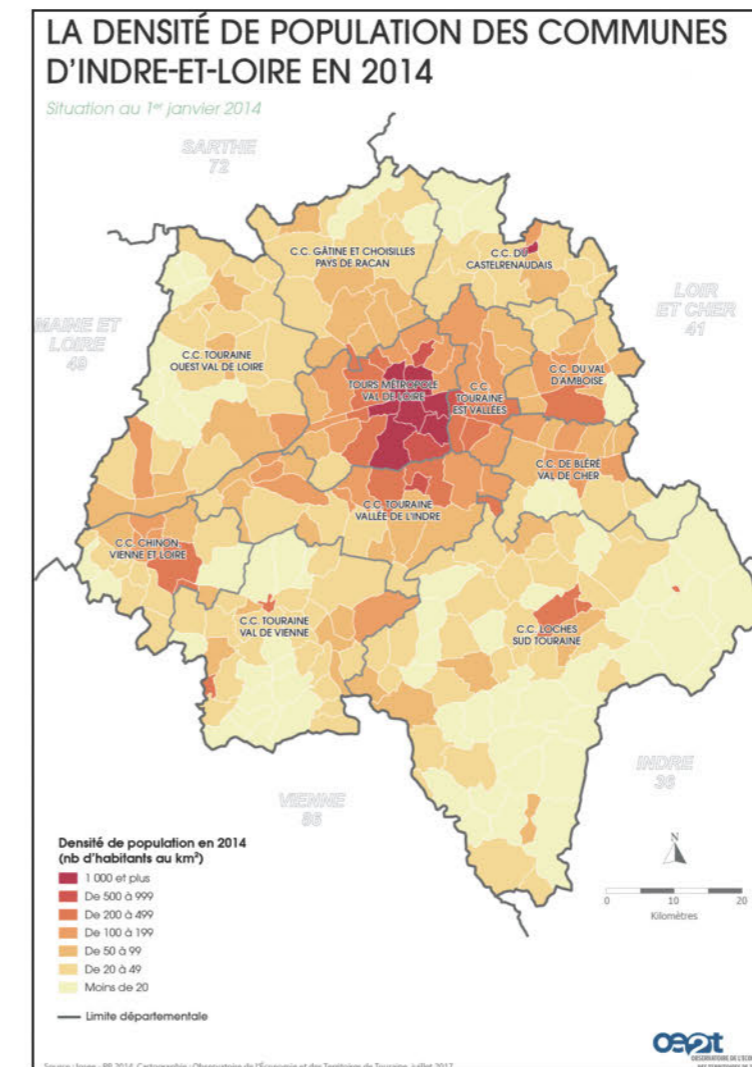
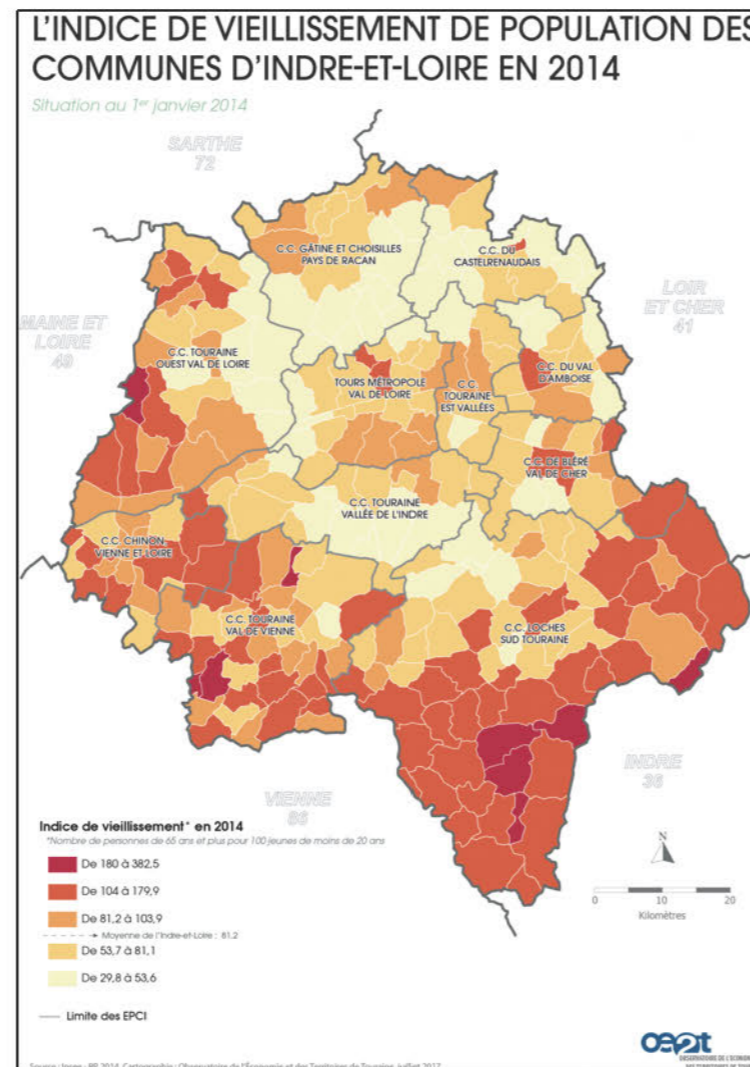
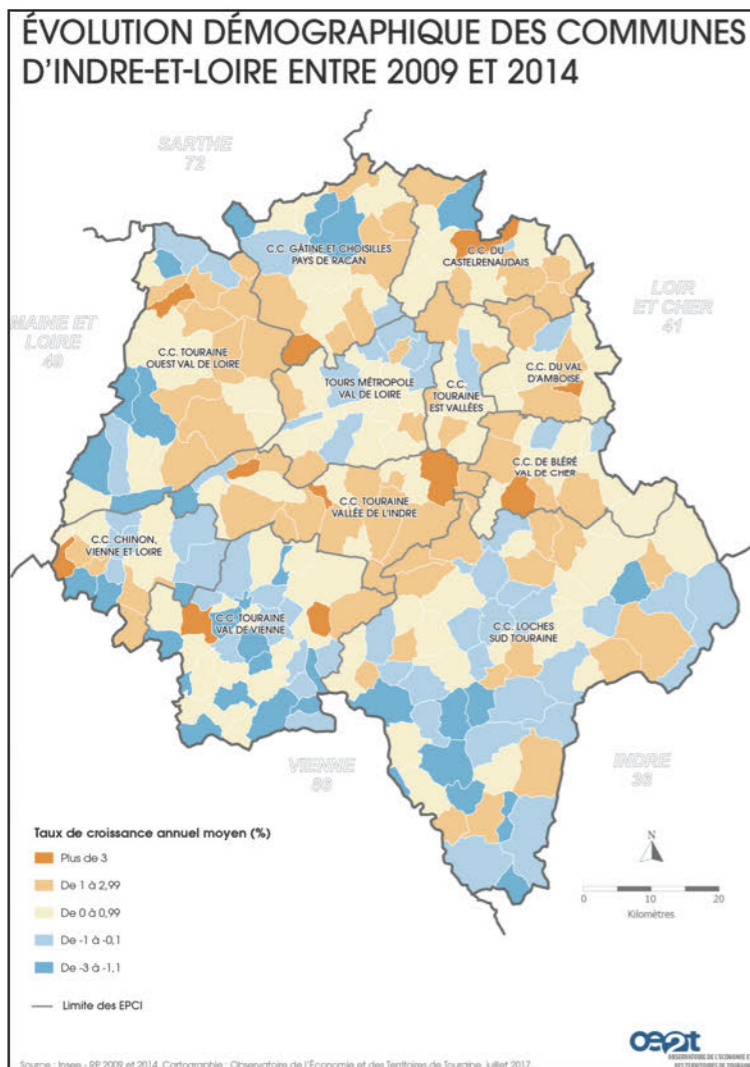
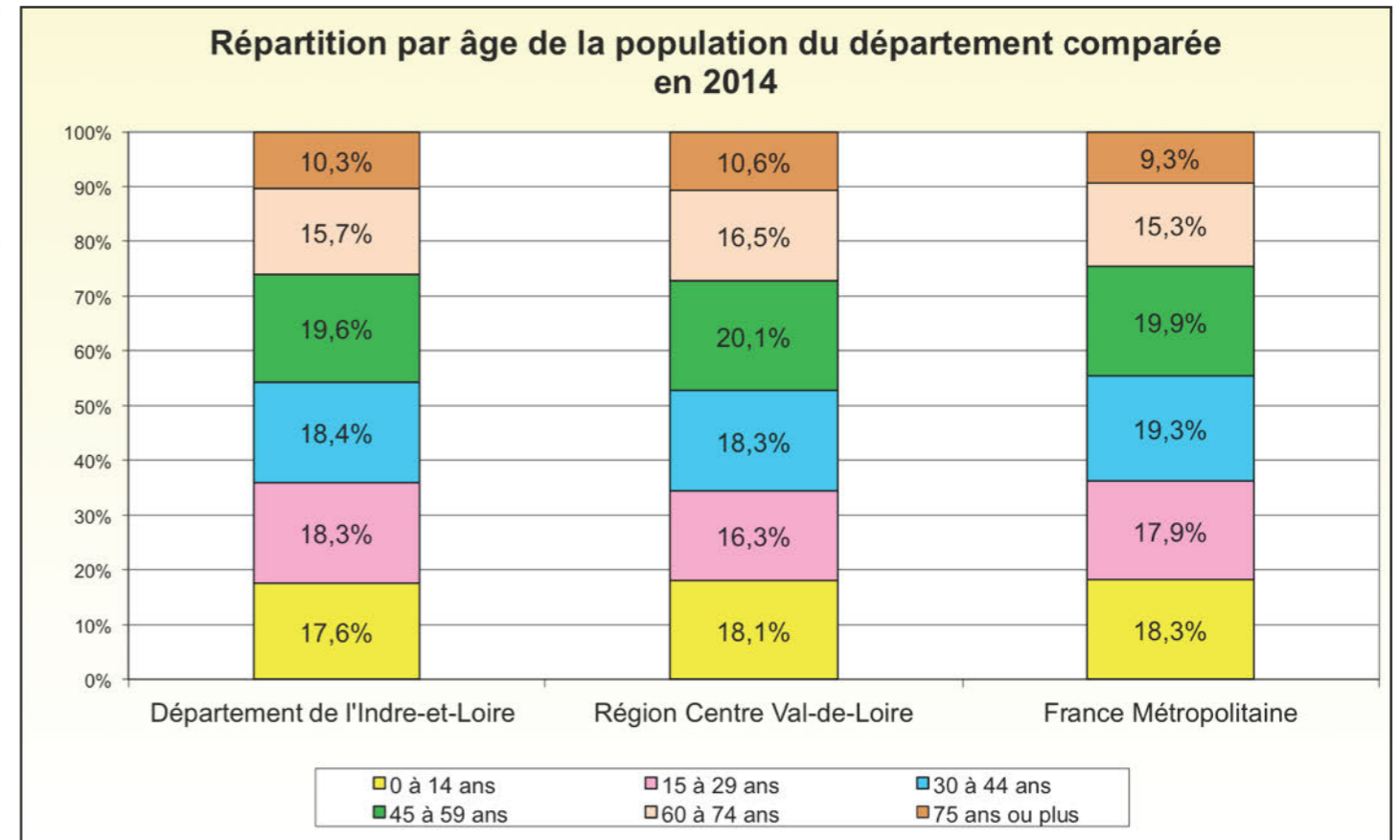
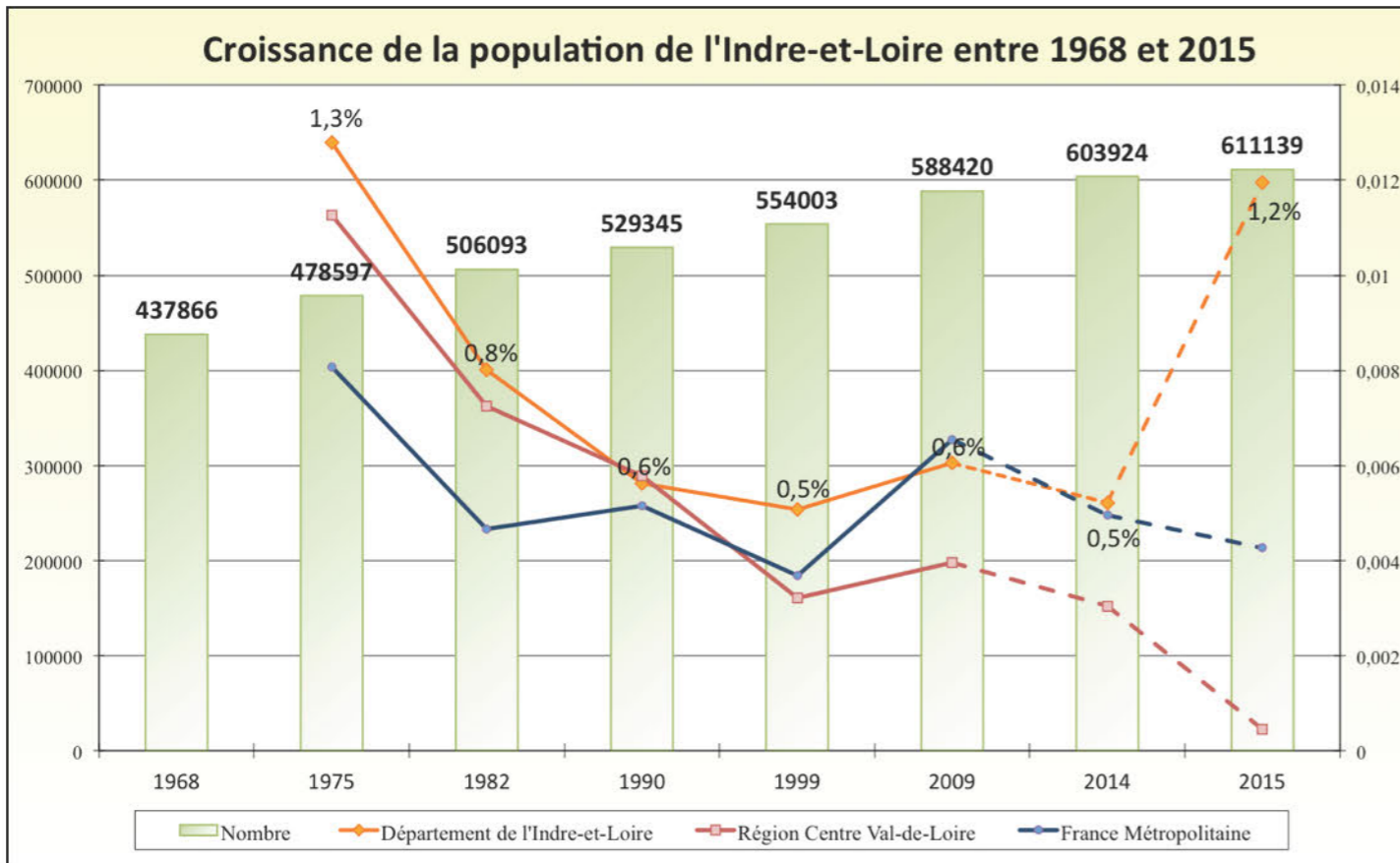
La population de l'Indre-et-Loire est **relativement âgée**. Son indice de vieillesse est de 1,23, contre 1,33 au niveau national. Il est de 1,18 pour la région Centre Val de Loire. Le département se distingue par une meilleure représentation de la part des 15 à 29 ans, mais une moins bonne représentation des 0 à 14 ans (c.f. diagramme ci-contre). La première tend à diminuer tandis que la seconde se maintient entre 2009 et 2014. La moindre représentation de la tranche des 30 à 44 ans concerne également la région.

Une grande partie du sud du territoire départemental et l'ouest observent un plus grand indice de vieillissement (c.f. carte ci-contre).

Population par communauté de communes* du département de l'Indre-et-Loire en 2014 (source : INSEE 2018)	Nombre d'habitants	Densité de population	Variation annuelle moyenne Entre 2009 et 2014 (en %)		
			totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
CA Tours Plus	292037	750,4	0,3	0,3	-0,0
CC Loches Développement (LST)	21707	49,4	0,4	0	0,3
CC de la Touraine du Sud (LST)	15146	23,7	-0,5	-0,7	0,1
CC du Grand Ligueillois (LST)	10035	28,1	0,5	-0,0	0,5
CC de Montrésor (LST)	5618	15	0,3	-0,5	0,8
CC Touraine Val de l'Indre (TVI)	33298	145,9	1,8	0,4	1,3
CC du Pays d'Azay-Le-Rideau (TVI)	15679	68,3	1,3	0,6	0,7
CC de l'Est Tourangeau (TEV)	25612	318,4	0,7	0,5	0,1
CC Vouvrillon (TEV)	12822	96,4	0,7	0,3	0,4
CC Touraine Nord Ouest (TOV)	23349	42	1	0,4	0,6
CC du Pays de Bourgueil (TOV)	12133	52,8	-0,2	-0,2	-0,0
CC de Saint-Maure-de-Touraine (TVV)	13065	52,2	0,8	0	0,7
CC du Pays de Richelieu (TVV)	8134	29,9	-0,4	-0,4	0
CC du Bouchardais (TVV)	7204	30,5	-0,6	-0,3	-0,3
CC du Val d'Amboise	28490	112,3	1,1	0,1	1
CC de Bléré Val de Cher	21375	65,5	1	0,3	0,8
CC Gâtines et Choissilles (GCR)	14642	57,8	1,2	0,7	0,5
CC de Racan (GCR)	6515	25,6	0	0,2	-0,2
CC Chinon Vienne Loire	20308	74,4	0,1	-0,1	0,2
CC du Castelrenaudais	16755	47,5	0,7	0,5	0,2
Département de l'Indre-et-Loire	611139	98,6	0,5	0,3	0,3

* : Communauté de communes au 1er janvier 2017 : CC Touraine Est Vallée (TEV), CC Gâtines et Choissilles Pays de Racan (GCR), CC Touraine Ouest Val de Loire (TOV), CC Touraine Vallée de l'Indre (TVI), CC Loches Sud Touraine (LST), CC Touraine Val de Vienne (TVV), Cravant-Les-Coteaux et Anché sont sorties de la CC du Bouchardais pour entrer dans la CC Chinon Vienne-et-Loire, Villeperdue est sortie de la CC de Sainte-Maure-de-Touraine pour entrer dans la CC Touraine Vallée de l'Indre.

** : CC = Communauté de communes



c. Le parc de logement et son occupation

S'appuyant notamment sur cette bonne représentation de la population jeune d'âge actif (notamment du fait de l'offre et de l'accessibilité de la formation tourangelle), les projections démographiques de l'INSEE sont de **700 000 habitants à l'horizon 2050** ; avec une poursuite du vieillissement de la population et de la baisse de la part des actifs.

Le taux d'activité est de 57 %. 64 % des personnes d'âge actif ont effectivement un emploi, 9 % en recherchent un. Les étudiants représentent 11 %, les inactifs 6,5 %. Les retraités représentent près de 29 % de la population. Les employés puis les professions intermédiaires sont les plus représentés parmi les Professions par Catégorie Socioprofessionnelle, avant les ouvriers (représentant respectivement 16 %, 15 % et 13 %). Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent près de 8 %, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises seulement 3 %, les chefs d'exploitation agricole à peine 1 %. Avec 242 691 emplois en 2014, l'indice de concentration d'emploi est de 98,3 (*il y a plus d'actifs que d'emplois sur le département*). 29 % des emplois sont d'employés, 27 % de professions libérales, 22 % d'employés, et 15 % de cadres. 68 % des actifs travaillent en dehors de leur commune de résidence. **Tours Métropole couvre 6 emplois sur 10 du département**, dont un tiers occupé par des navetteurs venant des autres communautés de communes du département. Langeais, Beaumont-en-Véron, Chinon, Sainte-Maure-de-Touraine, Descartes et Loches, sont des pôles d'emploi de l'espace rural.

La multiplication et l'allongement des déplacements domicile-travail concourent à l'expansion de l'aire urbaine de Tours et à la réduction des petites unités urbaines ou de bassins de vie.

4. Le développement péri urbain

a. Les aires urbaines

L'aire urbaine de Tours est la seule grande aire urbaine du département (*et c'est une particularité que l'on ne retrouve que dans 15 départements en France*). Elle regroupe 144 communes en 2014 (141 communes en 2018). Elle est la 18^e aire urbaine de France en termes de population, avec 490 915 habitants. Elle est la 8^e aire urbaine (*juste derrière Rennes et Nantes*) en termes de superficie, avec 3184 km². L'aire urbaine de Tours concentre **73 % de la population de l'Indre-et-Loire**. Sa densité de population est de 154 habitants par km², contre près de 38 habitants par km² sur le reste du département.

La superficie de l'aire urbaine a **doublé au cours des dix dernières années**, s'étalant essentiellement à l'ouest et au nord du département. Ayant rejoint l'ancienne aire urbaine d'Amboise, elle touche désormais la limite départementale à l'est.

Au-delà, l'Indre-et-Loire compte **2 aires urbaines moyennes** (Chinon et Loches) et **4 petites aires urbaines** (Beaumont-en-Véron, Bourgueil, Descartes, et Sainte-Maure-en-Touraine). À l'exception de l'aire urbaine de Loches qui compte 4 communes, ces dernières ont une aire d'influence limitée (*de 1 à 3 communes*), et souvent exercée de façon multipolaire.

La **conurbation ligérienne**, de Cangey, Mosnes à l'est, à Luynes, Saint-Genouph, Savonnières à l'ouest de la Loire, rend compte du caractère urbain de l'ensemble des communes situées le long de l'axe de la Loire ; même si la continuité est liée, au-delà de l'influence du grand pôle de Tours, à l'influence du pôle moyen de Chinon et des petits pôles de Beaumont-en-Véron et Bourgueil.

Ainsi, l'Indre-et-Loire compte 7 aires urbaines, dans lesquelles vit 88 % de sa population. Avec les 83 communes multipolarisées, c'est 97 % qui se trouvent sous influence d'un pôle urbaine. 29 communes sont isolées, soit 3 % (*contre 6 % pour la moyenne nationale*).

b. Les bassins de vie

L'Indre-et-Loire compte **16 bassins de vie** autour des villes de Tours (64 communes), Château-Renault (22), Descartes (21), Loches (20), Richelieu (19), l'Île-Bouchard (18), Langeais (18), Bourgueil (13), Chinon (13), Ligueil (12), Saint-Maure-de Touraine (11), Neuillé-Pont Pierre (10), Esvres (9), Azay-Le-Rideau (7), Beaumont-en-Véron et Monts (6 communes chacun). Le bassin de vie de Tours est le plus vaste de la région Centre-Val de Loire, de près de 1250 km². Le département de l'Indre-et-Loire compte également le plus petit, celui de Beaumont-en-Véron avec moins de 100 km².

L'enjeu est autant celui **du maintien des pôles de commerces et services de proximité** que de **l'appropriation territoriale** pour une population dont l'habitat tend à se distancier de plus en plus des autres espaces d'activités. Les collectivités communiquent en premier lieu sur **l'accessibilité de leur territoire, mais aussi sur la qualité de leur cadre de vie et leur distinction en matière de patrimoine, bâti et naturel, pour attirer les entrepreneurs et les jeunes actifs.**

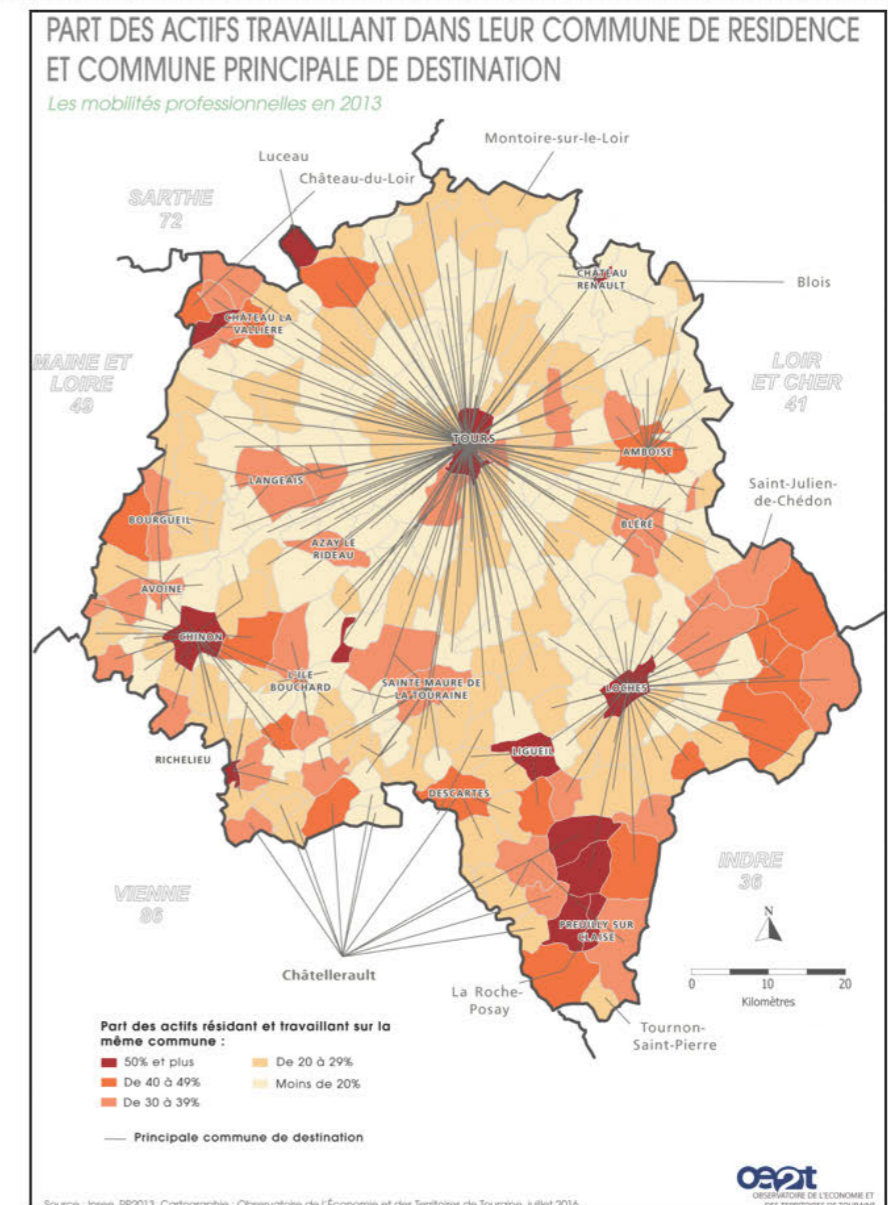


Fig. 150 : Carte départementale des mobilités domicile-travail en 2013

La dynamique départementale est inégalement répartie sur son territoire. Elle se concentre sur l'agglomération tourangelle dont l'aire urbaine tend à s'étendre. Elle couvre déjà 47 % du territoire.

L'enjeu est de la monopolarisation de l'Indre-et-Loire.

L'étalement des territoires de vie participe de la distanciation des lieux et des paysages. Aussi, l'appropriation de l'espace par ses habitants nécessite plus encore l'affirmation de projets de territoire.

